

Ottawa donne un pont, mais les Montréalais paieront chaque fois qu'ils y passeront!

Un pont nouveau reliera Montréal à la rive sud du Saint-Laurent. Ce pont sera à quatre voies et passera au-dessus de l'île des Soeurs. Il sera cependant sujet à péage, mais les billets de passage seront également valables sur les ponts Victoria et Jacques-Cartier. M. Georges-C. Marler, ministre des transports, a annoncé la nouvelle précisant que les travaux commenceront immédiatement.

La construction de ce pont nouveau coïncidera avec l'élargissement du pont Jacques-Cartier et la construction d'une chaussée sur le côté du pont Victoria où passaient les tramways, jusqu'à ces derniers temps.

Hall avoue avoir été communiste

NEW-YORK (PA) — Après trois jours d'audiences, le comité des activités subversives de la Chambre des représentants a enfin trouvé mercredi un acteur qui a admis avoir été un communiste. Et il a nommé six autres personnes qu'il dit avoir connues comme communistes.

George Hall, un acteur né au Canada qui a figuré dans plusieurs pièces du Broadway et dans plusieurs programmes de la radio et de la télévision, a déclaré au comité qu'il se joignit au parti communiste en 1946 et participa activement au mouvement durant environ neuf mois.

Hall a nommé six autres acteurs et actrices qui ont fait partie du mouvement communiste durant cette période: John Randolph et sa femme, Sarah Cunningham; Alan Manson; Joshua Shelley; George Keane et sa femme, Betty Winkler.

Randolph et sa femme ont invoqué le 5^e amendement devant le comité lundi. Keane et Shelley ont témoigné après Hall et ont aussi invoqué le 5^e amendement. Manson doit témoigner devant le comité plus tard cette semaine. Mlle Winkler n'a pas été assignée à témoigner.

Franchise appréciée

Hall, un citoyen américain nationalisé en 1940, fut le premier des 17 témoins jusqu'ici appelés qui ait admis avoir été membre du parti communiste et répondu à toutes les questions qu'on lui a posées.

"Les communistes me détestent", dit-il, "mais je serai fier des nouveaux amis que j'acquiescerai de la perte de ceux qui me haïront."

Le président du comité, Francis E. Walter, démocrate de la Pennsylvanie, a exprimé l'appréciation du comité et de tout le Congrès "pour ce que vous avez fait ici aujourd'hui. Ce n'est pas facile."

Walter a ajouté que Hall est au nombre des "braves gens qui s'exposent pour aider à sauvegarder l'Amérique".

Erreur personnelle

Hall a précisé que personne ne l'avait influencé pour se joindre au parti communiste. "Cette erreur fut l'entière responsabilité de moi-même et j'en prends l'entière responsabilité", dit-il.

Il a dit avoir été attiré au parti communiste parce qu'il n'avait pas atteint "la maturité émotionnelle" et était convaincu que "certaines minorités avaient besoin de mon aide."

Il constata plus tard que le groupe minoritaire pour lequel il s'inquiétait "avait plus de libertés individuelles, de droits et d'opportunités" aux Etats-Unis qu'il n'en avait dans "sa propre patrie". Il n'a pas identifié le groupe minoritaire ni expliqué ce qu'il entendait par sa patrie.

Les communistes, dit-il, sont "naïfs au point de vue politique, lâches et cherchent à se cacher sous une grande jupe". Le communisme consiste en "un tas d'imbecillités".

Quant au projet d'une route carrossable sur la digue de la voie maritime, il n'a pas paru pratique aux autorités fédérales et elles l'ont rejeté.

Pour sa part, le président du Comité exécutif, M. Pierre Des Marais, s'est dit très satisfait de la construction d'un nouveau pont conduisant à la rive sud, mais n'estime pas la mesure suffisante. Il faudrait, a-t-il dit, "au moins" un autre pont, et un tunnel.

M. PIERRE DES MARAIS

Le président du Comité exécutif, M. Pierre Des Marais, a exprimé sa satisfaction, au nom de l'Administration municipale, de la nouvelle annoncée à Ottawa par le ministre des Transports, M. Georges C. Marler, de la construction d'un troisième pont sur le Saint-Laurent qui enjambrera l'île des Soeurs et reliera le district de Montréal à la rive sud. M. Des Marais remercie le gouvernement fédéral de sa promptitude à reconnaître le bien fondé des "représentations que nous lui faisons il y a quelques mois à peine par l'entremise de M. Marler". Le président de l'Exécutif donne aussi crédit de cette décision à M. Hugh Hanson, vice-président de l'Exécutif et président du comité municipal de canalisation, et à M. George Mooney, directeur du Bureau municipal de canalisation, créé en mai dernier, à la demande et sous les instances du maire Drapeau.

"Si Montréal et sa région, ajoute M. DesMarais, qui forment un tout économique, doivent profiter des avantages de l'aménagement de la voie maritime d'importance qu'elles aient à leur disposition les meilleurs moyens possibles de communication avec la rive sud où l'on envisage un développement industriel de grande envergure d'ici quelques années."

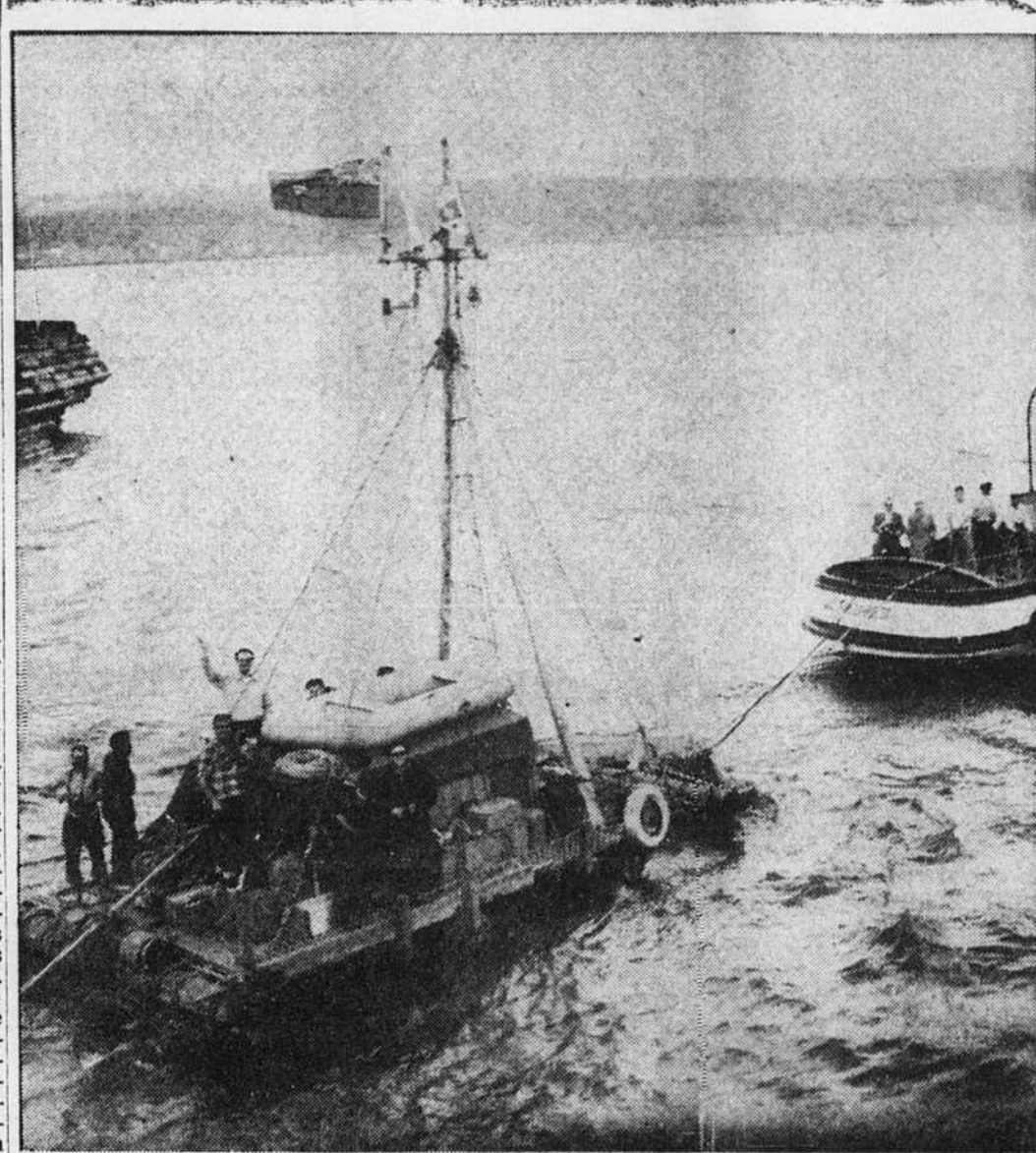
UN AUTRE PONT ET UN TUNNEL

"Il est évident, à mon sens, que la construction d'un seul pont additionnel ne saurait répondre à nos besoins et qu'il faut, dès maintenant, projeter l'aménagement d'autres facilités, telles qu'un tunnel et au moins un autre pont. Néanmoins, la décision d'Ottawa est un premier pas dans la bonne direction, un début de collaboration dans ce domaine qui augure bien pour l'avenir."

M. DesMarais dit noter dans le communiqué du ministre des Transports qu'il mentionne les travaux d'améliorations qui se font effectués sur les ponts Jacques-Cartier et Victoria pour en augmenter le nombre de voies carrossables et qu'il fait aussi allusion à la nécessité d'améliorer les approches de ces deux ponts. Je peux dire immédiatement, déclare M. DesMarais, qu'en ce qui concerne l'amélioration des approches du pont Jacques-Cartier, du côté de Montréal, naturellement, la Ville sera en mesure d'appliquer prochainement, en collaboration avec la Commission du port de Montréal, une solution qui saura accélérer considérablement le mouvement des véhicules aux abords de ce pont, et dans les rues environnantes. Notre service de la circulation soumettra bientôt au Comité exécutif un projet à cet effet."

En fin de compte, M. Blain ne put obtenir l'ajournement. La cause de Jean Dufresne fut en suite appelée.

Ce dernier est accusé d'avoir porté sur lui un insigne distinctif, le jour des élections dans Laurier. Me Blain souleva la question de juridiction et, pour le prouver, il appela comme témoin le sergent-détective Gaston Archambault, de la Sûreté provinciale, qui a ordonné l'arrestation



LA FIN D'UNE AVENTURE — "L'Egaré", ce radeau qui triomphalement partait de Montréal, il y a plus d'un mois, à la conquête de l'océan, n'existe plus. L'étrange embarcation s'est fracassée, hier soir, sur des récifs au large de Terre-Neuve. Voir nouvelle en cette page (Photo "PC")

Enquête sur un acte de brutalité d'un constable

LE 4^e CAS EN 4 MOIS A MONTREAL

Une enquête se poursuit prématurément au sujet d'un présumé acte de brutalité d'un membre de la police de Montréal. C'est la quatrième fois en quatre mois qu'une telle accusation est portée contre des agents de la force constabulaire.

Le juge en chef Roland Paquette a donné, hier, un dur avertissement en cour municipale. Il a dit qu'en cas d'arrestation, les agents ne doivent pas de violence que pour leur légitime défense.

"Nombre de policiers se conduisent comme des brutes", a dit le juge. Il venait de suspendre la sentence contre un jeune homme de 20 ans qui plaiderait coupable à l'accusation d'avoir troublé la paix publique. L'accusé prétendait avoir été battu par l'agent de police. Comme preuve, il n'avait rien d'autre à montrer que sa chemise déchirée et un oeil au beurre noir.

Le policier impliqué dans l'affaire est le sergent-détective Roland Montpetit. Le directeur adjoint de la police, T. O. Leggett, a demandé au chef des détectives, Georges Allain, de pousser cette enquête à fond.

Les trois enquêtes précédentes avaient conduit au congédiement de douze constables. Dans deux

de ces cas, les avocats ont réclaté des dommages. Dans le troisième, le prisonnier attend son procès pour tentative de meurtre.

Les officiels de l'hôtel de ville ont refusé tout commentaire au sujet de la dernière accusation. Ils attendent les résultats de l'enquête.

Dans un des cas précédents, un homme avait présumément fait feu sur un constable de l'escouade de la moralité, quelque part sur le boulevard Saint-Laurent. Il avait prétendu, par l'intermédiaire de son avocat, avoir ensuite été traîtreusement battu au poste no 4 de la rue Ontario. Mais l'enquête a révélé que la

victime avait été malmenée par la foule à l'extérieur d'un cabaret, avant l'arrivée des officiers de police.

Dans un autre cas, un jeune homme soupçonné de vol avait été menacé par un policier au moment où il s'enfuyait. L'agent lui demandait la carte d'identification de son auto.

Un autre cas en est un de mauvaise identité. Un couple marié et ses quatre enfants avaient été arrêtés par les agents de l'escouade de la moralité. La mère était accusée de vagabondage. Une plainte de dommages a été intentée contre la ville.

"L'Egaré" n'est plus...

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — L'Egaré n'est plus. Il s'est fracassé mercredi matin sur les récifs de Gull Island Point, sur la côte sud de Terre-Neuve.

Ainsi s'est terminée l'équipée de quatre jeunes aventuriers qui avaient entrepris, au début de l'été, de traverser l'Atlantique sur un radeau. Eux qui n'avaient pas voulu écouter la voix de ceux qui leur déconseillaient l'aventure, ils ont dû obéir à la violence de la mer et abandonner la lutte.

Henri Baudouin et Paul Lepointe s'en sont tirés indemnes. Gaston Vanacker s'est blessé à la jambe. Tous trois attendent actuellement à St. Mary qu'on les ramène à Saint-Jean, à 100 milles de là.

Le quatrième membre de l'expédition, Bernard Saurieu, se trouve depuis quelque temps déjà à St-Pierre, où il est resté, souffrant du mal de mer.

Quatre banques de Montréal avanceront \$36,000,000. pour le boul. métropolitain

Le président de la Commission métropolitaine, M. Pierre Des Marais, a conclu un arrangement avec quatre banques montréalaises pour le financement de la construction du boulevard métropolitain. Les banques s'engagent à avancer à la Commission un montant total de trente-six millions de dollars réparti en trois tranches de douze millions. C'est ce que l'on a appris à la séance de la Commission tenue hier après-midi.

De plus, les commissaires métropolitains ont adopté une résolution, dont MM. J.-A. de Lalonde et J.-B.-A. Méneveau se sont fait les parrains par laquelle la Commission décide de retenir les services d'experts, en vue d'établir une base uniforme d'évaluation dans toutes les municipalités de l'île de Montréal, afin que les dépenses de la construction du boulevard auxquelles toutes ces municipalités seront appelées à contribuer, aux termes de la charte de la Commission, soient réparties sur une base équitable.

Il s'agira "de déterminer si l'évaluation faite dans chacune de ces municipalités est proportionnée à celle des autres et d'indiquer, le cas échéant, de quel pourcentage l'évaluation de chacune de ces municipalités doit être modifiée pour que les évaluations soient proportionnées les unes aux autres".

A cette fin, la Commission a retenu les services de M. Honoré Parent, ancien directeur des services municipaux, et auteur d'un "Manuel de l'évaluation des biens-fonds". M. Parent engagera le personnel dont il a besoin. On a voté à Me Parent un crédit préliminaire de \$15,000.

Un commissaire, M. Lucien Croteau, a inscrit sa dissidence sur la résolution, et deux autres de ses collègues, MM. Romuald Bourque, maire d'Outremont, et Donat Beauchamp, échevin de Lachine, ont exprimé des réserves.

M. Croteau estime que l'évaluation telle qu'effectuée à Montréal ne doit pas servir de modèle à l'estimation foncière des autres municipalités de l'île, parce que cette estimation est très différente, contestée, et que l'on procède en ce moment à la confection d'un nouveau rôle.

En ce qui concerne M. Honoré Parent, M. Croteau le juge tout à fait incompétent en matière d'évaluation municipale.

M. Donat Beauchamp désire que les évaluateurs métropolitains avertissent les estimateurs locaux de leur passage, au moins trente jours à l'avance, afin que ces derniers puissent être sur place.

Quant au maire Bourque, il ne veut pas que la résolution de la Commission métropolitaine lie son conseil municipal.

La proposition de Lalonde-Méneveau, introduite par M. Pierre Des Marais, a suscité une très longue discussion.

On devra demander des soumissions publiques

Dorénavant, les municipalités soumissibles à la Commission métropolitaine devront demander des soumissions publiques par la voie des journaux pour leurs travaux locaux, si elles ne veulent se voir refuser l'autorisation de contracter des emprunts. Telle est la décision qu'a prise la Commission hier après-midi.

Et cela à l'occasion d'une recommandation de son ingénieur en chef, M. J.-N. Langelier, que la ville de Lachine demande des soumissions publiques; ce qu'elle n'a pas fait récemment, dans le cas de diverses améliorations locales. Le commissaire Donat Beauchamp aussi échevin de Lachine, avait expliqué que l'on avait dressé une liste des 10 entrepreneurs les plus considérables de Montréal. D'ailleurs, onze des municipalités de la Commission n'ont pas recours aux soumissions publiques, déclare-t-il. M. Beauchamp croit que l'ingénieur de la Commission en a particulièrement contre Lachine. M. Beauchamp prend M. Langelier à partie.

Le président Pierre Des Marais désapprouve la méthode de ne pas demander des soumissions publiques pour les travaux municipaux. Ça ressemble à du patronage, dit-il.

Le président Pierre Des Marais désapprouve la méthode de ne pas demander des soumissions publiques pour les travaux municipaux. Ça ressemble à du patronage, dit-il.

Le président Pierre Des Marais désapprouve la méthode de ne pas demander des soumissions publiques pour les travaux municipaux. Ça ressemble à du patronage, dit-il.

Le président Pierre Des Marais désapprouve la méthode de ne pas demander des soumissions publiques pour les travaux municipaux. Ça ressemble à du patronage, dit-il.

Le président Pierre Des Marais désapprouve la méthode de ne pas demander des soumissions publiques pour les travaux municipaux. Ça ressemble à du patronage, dit-il.

Le président Pierre Des Marais désapprouve la méthode de ne pas demander des soumissions publiques pour les travaux municipaux. Ça ressemble à du patronage, dit-il.

Créditistes mal reçus

QUEBEC (PC) — L'Union des Electeurs, groupe créditiste d'action politique non affilié au parti de Crédit social, a été froidement accueilli à l'hôtel de ville quand ce groupement a demandé des privilèges spéciaux en vue d'un congrès qui doit avoir lieu du 3 au 5 septembre dans la Vieille Capitale.

L'organisation demanda que l'hôtel de ville soit décoré durant le congrès, que les autorités présentent une clef de la ville aux Délégués et autorisent l'usage du blason de la cité dans les décorations.

"Dites-leur que la bande de voleurs de l'hôtel de ville se refuse à coopérer", a dit l'échevin Joseph Matte.

D'autres conseillers municipaux, rappelant les "insultes" lancées contre l'administration municipale par l'Union des Electeurs en ces dernières années, ont décidé de rejeter les requêtes sans autre considération.

Le président Pierre Des Marais désapprouve la méthode de ne pas demander des soumissions publiques pour les travaux municipaux. Ça ressemble à du patronage, dit-il.

Le président Pierre Des Marais désapprouve la méthode de ne pas demander des soumissions publiques pour les travaux municipaux. Ça ressemble à du patronage, dit-il.

Le président Pierre Des Marais désapprouve la méthode de ne pas demander des soumissions publiques pour les travaux municipaux. Ça ressemble à du patronage, dit-il.

Le président Pierre Des Marais désapprouve la méthode de ne pas demander des soumissions publiques pour les travaux municipaux. Ça ressemble à du patronage, dit-il.

Le président Pierre Des Marais désapprouve la méthode de ne pas demander des soumissions publiques pour les travaux municipaux. Ça ressemble à du patronage, dit-il.

Le président Pierre Des Marais désapprouve la méthode de ne pas demander des soumissions publiques pour les travaux municipaux. Ça ressemble à du patronage, dit-il.

Le président Pierre Des Marais désapprouve la méthode de ne pas demander des soumissions publiques pour les travaux municipaux. Ça ressemble à du patronage, dit-il.

Le président Pierre Des Marais désapprouve la méthode de ne pas demander des soumissions publiques pour les travaux municipaux. Ça ressemble à du patronage, dit-il.

Le président Pierre Des Marais désapprouve la méthode de ne pas demander des soumissions publiques pour les travaux municipaux. Ça ressemble à du patronage, dit-il.

Le président Pierre Des Marais désapprouve la méthode de ne pas demander des soumissions publiques pour les travaux municipaux. Ça ressemble à du patronage, dit-il.

Le président Pierre Des Marais désapprouve la méthode de ne pas demander des soumissions publiques pour les travaux municipaux. Ça ressemble à du patronage, dit-il.

Le président Pierre Des Marais désapprouve la méthode de ne pas demander des soumissions publiques pour les travaux municipaux. Ça ressemble à du patronage, dit-il.

Le président Pierre Des Marais désapprouve la méthode de ne pas demander des soumissions publiques pour les travaux municipaux. Ça ressemble à du patronage, dit-il.

Le président Pierre Des Marais désapprouve la méthode de ne pas demander des soumissions publiques pour les travaux municipaux. Ça ressemble à du patronage, dit-il.

Le président Pierre Des Marais désapprouve la méthode de ne pas demander des soumissions publiques pour les travaux municipaux. Ça ressemble à du patronage, dit-il.

Le président Pierre Des Marais désapprouve la méthode de ne pas demander des soumissions publiques pour les travaux municipaux. Ça ressemble à du patronage, dit-il.

Le président Pierre Des Marais désapprouve la méthode de ne pas demander des soumissions publiques pour les travaux municipaux. Ça ressemble à du patronage, dit-il.

Le président Pierre Des Marais désapprouve la méthode de ne pas demander des soumissions publiques pour les travaux municipaux. Ça ressemble à du patronage, dit-il.

Le président Pierre Des Marais désapprouve la méthode de ne pas demander des soumissions publiques pour les travaux municipaux. Ça ressemble à du patronage, dit-il.

Le président Pierre Des Marais désapprouve la méthode de ne pas demander des soumissions publiques pour les travaux municipaux. Ça ressemble à du patronage, dit-il.

Le président Pierre Des Marais désapprouve la méthode de ne pas demander des soumissions publiques pour les travaux municipaux. Ça ressemble à du patronage, dit-il.

Le président Pierre Des Marais désapprouve la méthode de ne pas demander des soumissions publiques pour les travaux municipaux. Ça ressemble à du patronage, dit-il.

Le président Pierre Des Marais désapprouve la méthode de ne pas demander des soumissions publiques pour les travaux municipaux. Ça ressemble à du patronage, dit-il.

Le président Pierre Des Marais désapprouve la méthode de ne pas demander des soumissions publiques pour les travaux municipaux. Ça ressemble à du patronage, dit-il.

Le président Pierre Des Marais désapprouve la méthode de ne pas demander des soumissions publiques pour les travaux municipaux. Ça ressemble à du patronage, dit-il.

Le président Pierre Des Marais désapprouve la méthode de ne pas demander des soumissions publiques pour les travaux municipaux. Ça ressemble à du patronage, dit-il.

Le président Pierre Des Marais désapprouve la méthode de ne pas demander des soumissions publiques pour les travaux municipaux. Ça ressemble à du patronage, dit-il.

Le président Pierre Des Marais désapprouve la méthode de ne pas demander des soumissions publiques pour les travaux municipaux. Ça ressemble à du patronage, dit-il.

Vente des autos, le soir

A la prochaine séance du conseil municipal, celle du 1^{er} septembre, le Comité exécutif présentera un nouveau la mesure visant à soustraire la vente des autos neuves et usagées aux heures de fermeture ordinaires des magasins.

A la dernière réunion échevinale, le projet d'amendement au règlement 695 n'avait pas rallié un nombre suffisant de voix pour son adoption. Il fut, finalement, renvoyé à l'Exécutif, "pour plus ample étude" suivant la formule habituelle.

Cette fois, l'Administration amputera la vente des accessoires d'autos du projet de règlement.

Le projet de loi, qui sera présenté au conseil municipal le 1^{er} septembre, vise à soustraire la vente des autos neuves et usagées aux heures de fermeture ordinaires des magasins.

A la dernière réunion échevinale, le projet d'amendement au règlement 695 n'avait pas rallié un nombre suffisant de voix pour son adoption. Il fut, finalement, renvoyé à l'Exécutif, "pour plus ample étude" suivant la formule habituelle.

Cette fois, l'Administration amputera la vente des accessoires d'autos du projet de règlement.

Le projet de loi, qui sera présenté au conseil municipal le 1^{er} septembre, vise à soustraire la vente des autos neuves et usagées aux heures de fermeture ordinaires des magasins.

A la dernière réunion échevinale, le projet d'amendement au règlement 695 n'avait pas rallié un nombre suffisant de voix pour son adoption. Il fut, finalement, renvoyé à l'Exécutif, "pour plus ample étude" suivant la formule habituelle.

Cette fois, l'Administration amputera la vente des accessoires d'autos du projet de règlement.

Le projet de loi, qui sera présenté au conseil municipal le 1^{er} septembre, vise à soustraire la vente des autos neuves et usagées aux heures de fermeture ordinaires des magasins.

A la dernière réunion échevinale, le projet d'amendement au règlement 695 n'avait pas rallié un nombre suffisant de voix pour son adoption. Il fut, finalement, renvoyé à l'Exécutif, "pour plus ample étude" suivant la formule habituelle.

Cette fois, l'Administration amputera la vente des accessoires d'autos du projet de règlement.

Le projet de loi, qui sera présenté au conseil municipal le 1^{er} septembre, vise à soustraire la vente des autos neuves et usagées aux heures de fermeture ordinaires des magasins.

A la dernière réunion échevinale, le projet d'amendement au règlement 695 n'avait pas rallié un nombre suffisant de voix pour son adoption. Il fut, finalement, renvoyé à l'Exécutif, "pour plus ample étude" suivant la formule habituelle.

Cette fois, l'Administration amputera la vente des accessoires d'autos du projet de règlement.

Le projet de loi, qui sera présenté au conseil municipal le 1^{er} septembre, vise à soustraire la vente des autos neuves et usagées aux heures de fermeture ordinaires des magasins.

A la dernière réunion échevinale, le projet d'amendement au règlement 695 n'avait pas rallié un nombre suffisant de voix pour son adoption. Il fut, finalement, renvoyé à l'Exécutif, "pour plus ample étude" suivant la formule habituelle.

Cette fois, l'Administration amputera la vente des accessoires d'autos du projet de règlement.

Le projet de loi, qui sera présenté au conseil municipal le 1^{er} septembre, vise à soustraire la vente des autos neuves et usagées aux heures de fermeture ordinaires des magasins.

A la dernière réunion échevinale, le projet d'amendement au règlement 695 n'avait pas rallié un nombre suffisant de voix pour son adoption. Il fut, finalement, renvoyé à l'Exécutif, "pour plus ample étude" suivant la formule habituelle.

Cette fois, l'Administration amputera la vente des accessoires d'autos du projet de règlement.

Le projet de loi, qui sera présenté au conseil municipal le 1^{er} septembre, vise à soustraire la vente des autos neuves et usagées aux heures de fermeture ordinaires des magasins.

A la dernière réunion échevinale, le projet d'amendement au règlement 695 n'avait pas rallié un nombre suffisant de voix pour son adoption. Il fut, finalement, renvoyé à l'Exécutif, "pour plus ample étude" suivant la formule habituelle.

Cette fois, l'Administration amputera la vente des accessoires d'autos du projet de règlement.

Le projet de loi, qui sera présenté au conseil municipal le 1^{er} septembre, vise à soustraire la vente des autos neuves et usagées aux heures de fermeture ordinaires des magasins.

A la dernière réunion échevinale, le projet d'amendement au règlement 695 n'avait pas rallié un nombre suffisant de voix pour son adoption. Il fut, finalement, renvoyé à l'Exécutif, "pour plus ample étude" suivant la formule habituelle.

Cette fois, l'Administration amputera la vente des accessoires d'autos du projet de règlement.

Le projet de loi, qui sera présenté au conseil municipal le 1^{er} septembre, vise à soustraire la vente des autos neuves et usagées aux heures de fermeture ordinaires des magasins.

A la dernière réunion échevinale, le projet d'amendement au règlement 695 n'avait pas rallié un nombre suffisant de voix pour son adoption. Il fut, finalement, renvoyé à l'Exécutif, "pour plus ample étude" suivant la formule habituelle.

Cette fois, l'Administration amputera la vente des accessoires d'autos du projet de règlement.

Le projet de loi, qui sera présenté au conseil municipal le 1^{er} septembre, vise à soustraire la vente des autos neuves et usagées aux heures de fermeture ordinaires des magasins.

Etude sur les divers aspects du fédéralisme

La deuxième conférence annuelle de l'Institut canadien des Affaires publiques se tiendra à Ste-Adèle, du 21 au 25 septembre prochain. Le fédéralisme y sera étudié sous ses différents aspects politique, économique et culturel.

Ces journées d'études débuteront le 21 septembre par une conférence de M. Georges Davy, doyen de la faculté des Lettres à la Sorbonne, sur le fédéralisme contemporain. M. Davy est un éminent sociologue qui a étudié à fond les questions du fédéralisme. Après lui, M. J.-C. Bonenfant, bibliothécaire de la législature de la province de Québec, traitera du fédéralisme sur le plan canadien. Chaque soir, les conférences seront suivies d'une discussion entre les délégués et les conférenciers.

Le lendemain, 22, le R. P. Lévesque, doyen de la faculté des Sciences sociales de l'Université Laval de Québec, parlera du "Chevauchement des cultures". Un commentaire sera ensuite donné par M. Guy Frégault, vice-doyen de la faculté des Lettres à l'Université de Montréal.

Le 23 septembre, M. François-Albert Angers, chef du service de documentation économique à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal, et M. René Tremblay, professeur des Sciences sociales de l'Université Laval de Québec, étudieront l'intégration politique du fédéralisme.

Le dernier soir, la conférence portera sur les possibilités du fédéralisme comme formule d'avenir. A cette occasion, l'Institut invitera un conférencier de Grande-Bretagne, spécialiste des questions du fédéralisme.

Nommé à la Commission des Transports

OTTAWA (PC) — M. Leonard J. Knowles, 68 ans, ancien directeur des taxes du transport ferroviaire des marchandises au CNR, vient d'être nommé membre de la Commission des Transports.

M. Knowles, de Montréal, remplace M. A. O. Matthews qui a donné récemment sa démission de la Commission de six membres. On a appris que le cabinet a approuvé la nomination à sa réunion de mardi, et le communiqué annonçant officiellement la nomination devrait paraître bientôt.

M. Knowles, considéré comme l'expert le plus compétent au Canada dans le domaine des taxes de transport ferroviaire des marchandises, était conseiller de la circulation de la Commission depuis que les Chemins de fer nationaux du Canada l'avaient mis à sa retraite il y a trois ans.

Son nouvel emploi comporte un traitement annuel de \$13,500.

En quelques lignes...

QUESTION DE BLE

OTTAWA (PC) — Les autorités de la capitale considèrent comme un "signe d'espoir" le fait que la Grande-Bretagne ait accepté de prendre part aux prochains entretiens sur le renouvellement de l'accord international sur le blé.

Ces entretiens auxquels le Canada et les 46 autres pays qui participent à l'accord seront représentés, se dérouleront à Londres à la fin d'octobre.

VIA LA MUSIQUE

LA HAYE (PA) — Environ 15 musiciens hollandais seront admis dans une des 46 fanfares militaires canadiennes au cours d'une cérémonie tenue à La Haye jeudi 18 août. Ils deviendront citoyens canadiens. Ils porteront à 140 le nombre de musiciens hollandais enrôlés dans les fanfares militaires canadiennes au cours des dernières années.

THOMAS MANN INHUME

ZURICH (Reuters) — L'écrivain Thomas Mann, décédé vendredi 12 août, a été inhumé mardi dans le cimetière de Kirchberg, dans les Alpes suisses, près de Zurich. Il avait passé les dernières années de sa vie dans ce petit village.

RADICAL

TOTTEN (Reuters) — Un jeune homme est entré mardi dans un salon de coiffure de Totton, en Angleterre, tenant une grenade dans la main. A une jeune coiffeuse terrifiée, il a dit: "Vous ne serez à personne puisque vous ne pouvez être à moi". La grenade a explosé, tuant le jeune homme, Leslie Horn, 22, et blessant la coiffeuse, Ann Andrews.

A LA C.E.C.M.

M. Gaston Ranger, ingénieur professionnel, a été délégué par la C.E.C.M. pour assister au congrès de l'Association of school business officials, qui se tiendra à Chicago, du 16 au 20 octobre. M. Rosaire Gendreau, ingénieur montrealais, vient d'être nommé contremaître en électricité pour l'un des deux secteurs des écoles de la métropole.



Une petite Acadienne est toute fière de baisser la croix pastorale de S. E. le cardinal Léger, lors de son passage à Grand-Pré.

Les Acadiens visitent Port-Royal et Annapolis

PORT-ROYAL, 18 — Au lendemain des fêtes, combien solennelles de Grand-Pré, les Acadiens et leurs hôtes ont visité hier, par petits groupes, Port-Royal et Annapolis, endroit du premier établissement français en Amérique et fort où eut lieu la reddition finale de la colonie aux Anglais.

Finies les grandes démonstrations. Hier c'était un jour de méditation. Comme l'a dit le ministre fédéral des Ressources Nationales, M. Jean Lesage, les visiteurs ont eu, à Port-Royal, l'impression "de prendre un contact direct avec les fondateurs du Canada", au berceau même de la civilisation française en Amérique.

A l'habitation de Champlain, à Port-Royal, on a dévoilé une plaque à la mémoire des principaux artisans de la fondation de 1605. Hier après-midi la Société du Bon Parler Français de Montréal a décerné des décorations à six Acadiens qui se sont particulièrement distingués dans la défense de la langue française.

Le gouvernement fédéral était représenté, par M. Lesage et par M. Robert H. Winters, ministre des Travaux Publics. M. Jean Laflamme, consul de France à Halifax, représentait son pays. Le colonel C. E. Marquis, président de la Société Historique Samuel de Champlain, a exprimé les sentiments de la Province de Québec.

Les Acadiens de Louisiane, après une visite d'une semaine, nous ont quittés hier matin. Ils étaient venus en grand nombre

des bords du golfe du Mexique, où leurs ancêtres avaient trouvé refuge auprès du gouverneur français, quelques années après la déportation de 1755. Ils sont revenus cette année au pays d'Évangéline, dont les restes, selon la légende, reposent près de l'église de Lafayette, en Louisiane. La fanfare de Pont-Breux, qui avait accompagné les Louisianais est repartie avec eux.

Les plaques commémoratives

La réunion d'hier après-midi était sous la présidence du juge Vincent J. Potier, de Halifax. Elle a eu lieu à l'habitation de Champlain, reconstruite il y a quelques années d'après les plans laissés par Marc Lescarbot.

Un des orateurs les plus écoutés a été le colonel Marquis, qui a souligné avec quelle joie la Province de Québec, des qu'elle fut en possession de ses moyens, a voulu contribuer à la survie de l'Acadie. En 1880, dit-il, la Province avait promis d'unir ses forces à celles de l'Acadie "et je crois pouvoir déclarer que Québec a été fidèle à ses promesses".

Les Acadiens du grand congrès organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste. Nos maisons d'enseignement, dit-il, ont ouvert leurs portes gratuitement à un grand nombre d'étudiants acadiens, "qui sont devenus, par la suite, des chefs de file". En 1943 les Canadiens français de la Province de Québec ont souscrit \$100,000 pour aider à la fondation du quotidien L'Évangéline. Cette année le Gouvernement du Québec a souscrit \$25,000 pour aider à l'organisation des fêtes du bicentenaire. C'est également un Québec qui s'est battu pour doter l'Acadie d'un poste de radio français. Les SSJB de Montréal et de Québec ont fait du bicentenaire le thème de la fête nationale canadienne-française, le 24 juin cette année, et des journaux du Québec ont consacré des éditions spéciales aux fêtes acadiennes.

M. Marquis a souhaité que les relations Acadie-Québec soient toujours plus cordiales, plus fréquentes.

M. Lesage

Pour quelqu'un qui est un tant soit peu au courant de l'histoire acadienne, dit le ministre, le seul fait de venir à Port-Royal lui donne l'impression de prendre un contact direct avec les fondateurs du Canada. Sa pensée se tourne vers le sieur De Monts, Poirinecourt, Lescarbot, Champlain, Biencourt et les autres.

Le nom de De Monts est inséparable dans l'histoire de notre

Un Canadien français nommé à la commission d'enquête économique

Ottawa, 18 — M. Walter L. Gordon, président de la commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada, a annoncé hier que M. J. C. Lessard de Montréal, ancien sous-ministre des Transports, a été nommé conseiller technique de la commission en matière de transport.

M. Lessard dirigera, pour la commission, une étude sur les développements à venir dans le domaine du transport au cours des 20 ou 30 prochaines années. Ceci couvrira toutes les formes de transport et sera donc une des plus importantes études que la commission entreprendra. M. Lessard agira en plus comme conseiller de la commission au sujet des effets que les frais de transport pourront avoir sur le développement futur de certaines régions et de certaines industries du pays.

pays, de ceux de Champlain et de Poirinecourt. Je crois qu'il est juste de dire que De Monts a été à Champlain et à Poirinecourt ce que Cabot fut à Verazano, à Jacques Cartier et au Sieur De Roberval; il a même été quelque chose de plus puisqu'il a ouvert lui-même la Nouvelle-France à la colonisation.

Port-Royal, pour tous les Canadiens, est devenu un symbole. C'est ici que furent jetées les assises de la nation canadienne; c'est ici que la glorieuse épopée de notre pays a commencé. Tous les Canadiens, quelle que soit leur origine et d'un océan à l'autre, sont fiers des pionniers de Port-Royal. Aussi, j'estime, et je suis assuré que vous êtes d'accord avec moi, que l'on se doit de garder la mémoire de ces preux sans peur et sans reproche.

"C'est donc avec fierté et joie, dit-il, que je dévoile cette plaque destinée à perpétuer la mémoire de la première page d'histoire de notre pays, dont Port-Royal fut le théâtre".

Le consul de France M. Lapierre a ensuite présenté les hommages de son pays. Il a souligné l'effort qu'a représenté la défense de la culture française en Amérique et il a dit sa reconnaissance et celle de la France devant le succès des Français d'Amérique.

M. Winters a dit que ses ancêtres hollandais avaient été envoyés au Canada pour convertir les Catholiques au Protestantisme. "Nous avons échoué, dit-il en souriant, et j'en suis très content."

Les décorations

Le président de la Société du Bon Parler Français, M. Paul Massé, a chanté le beau verbe de France avant de décorer six Acadiens du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard. Les récipiendaires ont été: MM. Enoil Michaud, juge à Fredericton; l'abbé J.-Arthur Godbout, de Dalhousie; Me Ferdinand J. Robitoux, de Shediac; l'abbé Jean-F. Buote, de Mont-Carmel; M. Edmond Arsenault, de Charlottetown; et le Dr Albert Sormay, d'Edmundston.

M. Massé a rappelé qu'il est important de bien parler la langue française. Il invite les Acadiens à participer à la croisade en faveur du bon parler français.

M. Lessard a une vaste expérience dans le domaine du transport. Diplômé de l'Université de Montréal, il fit un stage à McGill et, plus tard, à Harvard où il se spécialisa en 1928. Il fit partie du service économique des Chemins de fer nationaux du Canada à Montréal pendant 10 ans avant

d'entrer à la commission des Transports, en 1939, en qualité d'économiste.

Pendant la guerre il fut préposé au ministère des Munitions et du Ravitaillement au contrôle du transit à Montréal, et, plus tard, fut chargé de l'organisation de la branche d'économie de la commission des transports aériens. En 1947, il fut nommé directeur du service économique de la commission des Transports et, en 1948, fut nommé sous-ministre du ministère des Transports. Il démissionna en 1953 pour devenir vice-président de Standard Railway Equipment Manufacturing Company (Canada) Ltd., à Montréal.

Nouveau recteur à l'U. de M.

OTTAWA, 18. (CCC) — La Sacree Congrégation des séminaires et des universités des études a nommé, en date du 5 août, recteur de l'Université de Montréal, pour une période de 5 ans l'illustre et révérendissime Monseigneur Irénée Lussier, prélat domestique de Sa Sainteté, visiteur en chef des écoles catholiques de Montréal, lui attribuant tous les honneurs, privilèges, droits et offices qui sont attachés à cette charge.

Son Excellence révérendissime Monseigneur Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada, vient d'annoncer la nouvelle par l'intermédiaire du service d'information de la Conférence catholique canadienne.

Monseigneur Lussier remplace dans sa nouvelle charge Monseigneur Olivier Maurault, PSS, PA, qui achève sa 21e année de rectorat.

Il est bien connu comme conférencier et possède une vaste expérience dans le domaine de l'éducation. Il a exercé notamment un rayonnement considérable auprès des écoles de parents. Il a été ordonné prêtre le 14 juin 1930.

PROBLEMES PECUNIAIRES

Les problèmes pécuniaires constitueront le plus brûlant des sujets de discussion qu'abordera la Fédération canadienne des maires et des municipalités, durant le congrès de 5 jours qui débutera le 15 août à Edmonton. "La défense passive" sera un autre important sujet de discussion. A la veille de la conférence d'Ottawa entre le gouvernement central et ceux des provinces, cette réunion prendra une grande importance.

Les personnes maigres engraisissent de 5, 10, 15 liv.

Recouvrez entrain, énergie, vigueur. Quelle joie plus de membres décharnés, vains creux, cou maigre, apparence alarmante et fatiguée. Des milliers qui ne peuvent enlever sont fiers de leur corps rayonnant de santé, grâce aux Tablettes toniques Ostrex qui aident à restaurer le corps amaigri par perte d'appétit due au manque de fer. Améliorent digestion, nutrition, garantissent les os de chair. Vivent. Format d'introduction, 60c. seulement. Acquérez poids, force, allant, vigueur avec Ostrex. Toutes pharmacies.

Refroidisseur d'eau
Laurentian.
Service de location

Aucune nécessité de se précipiter hors du département pour boire une eau chaude et insipide lorsqu'un rafraichisseur d'eau est installé à l'endroit idéal du bureau. Le coût en est minime... et les avantages, immenses.

Pour renseignements complets composez
LA. 2-3139

Tous les genres de refroidisseurs peuvent être loués ou achetés.

Laurentian.
LAURENTIAN SPRING WATER & BEVERAGES LIMITED
MONTREAL

Allez dans l'Ouest... et emmenez toute votre famille

notre
TARIF pour FAMILLE
vous fera réaliser d'importantes économies

PAPA:
payera le prix du billet
ALLER ET RETOUR

MAMAN:
ne paiera, aller et retour, que
LE PRIX D'UN BILLET SIMPLE

SOEURS:
Les enfants de 12 ans
et de moins de 22 ans, ne paient,
aller et retour, que LE PRIX D'UN BILLET SIMPLE

FRÉROT:
Les enfants entre 5 et 12 ans ne
paient, aller et retour, que
LA MOITIÉ DU PRIX D'UN BILLET SIMPLE

VOICI, À TITRE D'EXEMPLE, CE QUE VOUS ÉCONOMISER
(Voitures ordinaires seulement.)

Sur les PARCOURS MONTREAL-VANCOUVER-VICTORIA-SEATTLE ET RETOUR

Famille de 2 personnes		Famille de 3 personnes	
Père	Fils	Père	Fils
Voiture	Voiture	Voiture	Voiture
ordinaire	économiser	ordinaire	économiser
\$325.00	\$123.35	\$206.85	\$49.35

Renseignez-vous sur notre tarif pour famille, première classe et classe "touriste"

- En vigueur du 1er juin 1955 au 31 janvier 1956
- Vous pouvez bénéficier de ce tarif pour famille si vous voyagez entre l'est et l'ouest du Canada; entre la Colombie et le centre et l'ouest des États-Unis; entre l'ouest du Canada et l'est des États-Unis
- Départs: lundi, mardi et mercredi
- Faculté d'arrêt en cours de route
- Long délai de validité pour le billet de retour
- Jusqu'à 300 livres de bagages transportés gratuitement

Pour tous renseignements, adressez-vous à tout agent des billets Canadien National ou du Pacifique Canadien

CANADIEN NATIONAL **PACIFIQUE CANADIEN**

Spécialité du jour:
Pâté de poulet
Maison

Reservations: UN. 6-4400
Stationnement gratuit
Air climatisé

Dinez et dansez au
RESTAURANT
Cavelier

Musique de
William Lashmar et
Gene Donati

Hotel de LaSalle
Drummond et Ste. Catherine

MEMENTO
A LA CLIENTELE:
Pour faciliter l'accès à l'hôtel
durant les travaux de la rue
Dorchester, la RUE DRUMMOND
(au sud de Ste-Catherine) EST
DEVENUE UNE RUE A DEUX
SENS.

EATON

Chemises 'T'
pour hommes

par Harvey Woods

Ce qui reste d'un achat spécial
Voici une très belle collection
de chemises "T" par un des
fabricants les mieux connus. Mo-
dele à manches courtes, enco-
lures à 2 boutons.

Prix spécial EATON
2.59

- Coton ajouré fin
- Gris et marine, jaune et
rouille, blanc et marine,
rouille et brun, bleu et gris
fusain
- Tailles 36 à 42 dans la grou-
pe

AUSSE:

- Coton fantaisie
- "Birdseye"
- Marine, jaune, blanc, bleu,
sable, gris fusain
- Tailles 36 à 42

Dans le groupe, il s'en trouve
également à quadrilles
deux tons

SIGNALEZ
PL. 9211
demandez le Service des
Commandes.

CHEMISES SPORT (RAYON 328) AU REZ-DE-CHAUSSEE, CHEZ EATON

T. EATON CO.
OF MONTREAL

Institutrice diplômée
pour Noranda

Classe de 7e ou de 8e année.
Salaire initial jusqu'à \$1725.
selon qualifications. Allocations
pour voyage. Envoyer
demande immédiatement à
Raymond Pilon, directeur des
études, Ecole Sacré-Coeur,
Noranda, Qué.

EXAMEN
PSYCHOLOGIQUE
ORIENTATION

Scolaire et Professionnelle
Difficultés d'adaptation • Ti-
midité • Complexe d'infériorité
• Service d'orientation
• Tests d'aptitude, de per-
sonnalité.

F.-H. LAPOINTE, MA. L.Ph.
PSYCHOLOGUE CONSULTANT
1477 ouest, Sherbrooke
FI. 5912 DE. 4545

GRATIS

Apprenez à conduire
GRATUITEMENT
en achetant une de
nos voitures neuves
ou usagées.

SIGNALEZ
BE. 7903 AV. 8-8631

MALADIES NERVEUSES
(d'origine psychique)

Pour comprendre l'Angoisse, l'Obsession, la Phobie,
le Scrupule, la Dépression psychique, l'Homosexualité,
la Frigidité, la Timidité, la Méadaptation sociale et
professionnelle.

lisez les ouvrages suivants:

- I. — La Névrose : maladie trop peu comprise, 275 p. \$2.50
- II. — La Névrose : cette grande misère humaine, 278 p. \$2.50
- III. — La Névrose : repart de la maladie, 280 p. \$2.50
- IV. — Névrose, Conscience, Religion, 278 p. \$2.50
- V. — Névrose et Obsessions, 289 p. \$2.50
- VI. — Fautes à éviter en Education, 175 p. \$1.50

par André La Rivière,

Psychanalyste consultant et catholique de Montréal,
Membre des Sociétés de Psychologie de Grèce,
d'Angleterre et d'Allemagne,
Ancien Stagiaire des Hôpitaux de Paris (1946-51),
Ex-boursier des Gouvernements de France et du Québec.

les 6 Volumes \$12.00 (Franco)

★ **GRATIS** ★

Faites venir le **SOMMAIRE** détaillé de chacun de ces ouvrages

Editions Psychologiques Enrg.
3426 Ave. Marcell, N.D.G. Montréal HU. 8-4312

Année-record : 105,000 habitations nouvelles

Nehru inviterait l'Ouest à persuader le Portugal

Lisbonne proteste

M. Nehru inviterait probablement les puissances occidentales à persuader le Portugal d'abandonner son comptoir de Goa, aux Indes. On s'attend d'ailleurs à ce que le premier ministre indien pose, d'ici quelques jours, un geste dramatique en marge de cette dispute, surtout depuis que des nationalistes indiens ont été tués, lors d'une "marche pacifique" qui s'est terminée lorsque des milliers d'entre eux ont violé la frontière de Goa.

Brasserie Molson à Toronto

TORONTO, 18 — Une des plus anciennes traditions industrielles du Québec... une tradition intimement liée à l'histoire et au développement du Canada français, établie il y a 160 ans à Montréal par l'hon. John Molson, a été greffée à la vie économique d'une province sœur, lors de l'inauguration de la nouvelle usine de brasserie de la Brasserie Molson, construite à Toronto au coût de \$11,000,000.

contre la frontière de Goa, colonie portugaise aux Indes qui comprend plusieurs enclaves dans le territoire indien. La frontière fut traversée en plusieurs endroits par les nationalistes et les policiers portugais ont été forcés de tirer sur la foule des manifestants pour arrêter leur marche à l'intérieur du territoire de Goa. Plusieurs indiens furent tués et de nombreux autres, blessés.

On s'attend, à la Nouvelle-Delhi, à ce que M. Nehru pose d'ici peu un geste décisif, à la suite de cet incident. D'autre part, on apprend de Belgaum, ville située à moins de 50 milles de la frontière "marquée" de Goa, qu'une nouvelle "marche" se dirige vers Goa. Plus de 800 Indiens y prennent part, en dépit du fait que plusieurs de leurs concitoyens ont été tués lundi, au terme de la première "marche pacifique". Les manifestants, qui n'ont pas pris part à la marche de lundi, se proposent de franchir la frontière de Goa à la hauteur de Banda, à l'extrémité sud-est de la frontière. Les manifestants ont été reçus à coups de carabines par les policiers portugais.

Les funérailles de Mme Servière

Les funérailles de Mme Eugène Servière ont été célébrées, hier matin, en l'église l'Immaculée-Conception de Montréal. La défunte était la sœur de feu le cardinal Raymond-Marie Rouleau, archevêque de Québec de 1926 à 1931, et la belle-mère de M. Gérard Filion, directeur du journal Le Devoir.

SEISME ARTIFICIEL

TOKYO (Reuters).—Des savants japonais ont créé un tremblement de terre artificiel en faisant exploser 12 tonnes d'explosifs puissants dans trois tunnels sur les rives du lac à 100 milles de Tokyo. Les observations permettront de mieux prédire les tremblements de terre.

En quelques lignes...

REMANIEMENT MINISTERIEL

Le premier ministre d'Ontario, Leslie Frost, a nommé hier de nouveaux ministres dans son cabinet qui comprend huit portefeuilles. M. A. Kelso Roberts, député de Toronto-St-Patrick, devient procureur général, et M. Bryan Cathcart, député de Lambton-West, ministre du tourisme et de la publicité.

2 NOUVEAUX JUGES

Deux avocats montréalais viennent d'être nommés juges de la Cour supérieure du district de Montréal. Ce sont l'hon. juge C. A. Sylvestre et l'hon. juge C. F. Reid. Ils succèdent respectivement aux hon. juges J. Archambault, démissionnaire, et Théodore Rheaume, décédé récemment.

L'OURAGAN DIANE

L'ouragan Diane n'a causé que des dégâts insignifiants, hier, en atteignant la côte du continent américain. Cependant, les vents ont soulevé de fortes marées qui ont inondé des quartiers de plusieurs villes du nord-est de la Caroline du Nord. Mais Diane ne s'est pas évanouie; elle se dirige vers le nord-ouest à une vitesse de 15 milles à l'heure.

LES SARROIS MANIFESTENT

La police a dû recourir aux bombes lacrymogènes pour maîtriser la foule qui manifestait, hier soir, contre le contrôle économique de la Sarre par le gouvernement français. La controverse porte sur la question de savoir si la Sarre, riche en charbon et en acier, sera placée sous la juridiction d'un commissaire européen et maintiendra son union économique avec la France jusqu'à la signature d'un traité de paix allemand. Les Sarrois, le 23 octobre prochain, se prononceront par un plébiscite sur cette question.

VISITEURS RUSSES

La tournée canadienne de 12 experts agricoles soviétiques, qui débutera le 25 courant, s'étendra à au moins quatre provinces et comprendra des visites aux exploitations de Toronto et d'Ottawa. La délégation russe, qui termine actuellement une tournée aux Etats-Unis, doit arriver par avion à l'aéroport de Dorval le 25 août. Ils visiteront le Québec, l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan.

EMEUTE A BUENOS-AIRES

Des manifestants opposés au gouvernement en sont venus aux prises avec la police et des partisans de Peron, hier, en plusieurs endroits de Buenos-Aires. Plusieurs personnes ont été blessées et une cinquantaine ont été arrêtées. Des coups de feu ont été tirés. La police a dispersé les manifestants avec des boyaux.

OTTAWA (PC) — Considérant les statistiques des six premiers mois de l'année, les autorités du Bureau de la statistique prévoient qu'on construira cette année un nombre record de 105,000 habitations nouvelles.

Durant la période qui s'étend de janvier à juin, rapporte le Bureau, on a entrepris l'érection de 57,997 maisons neuves, chiffre qui représente une hausse de 25 pour cent sur le record précédent qui avait été, l'année dernière, de 46,398 logements.

Par ailleurs, c'est au nombre de 52,228 qu'ont été complètement achevées les maisons en construction, durant la même période. Au cours de la première moitié de 1954, par contre, le record de tous les temps était de 26 pour cent moins élevé et ne se chiffrait que par 41,572 maisons achevées.

Dans le Québec, la mise en chantier a augmenté de 30 pour cent. Elle est passée de 13,230 à 17,148 chantiers. Pendant ce temps, 3,554 demeures ont été terminées, contre 1,652 l'année précédente.

Une tendance analogue se manifeste dans les Maritimes. Dans le Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Ecosse et dans l'Île-du-Prince-Édouard, un total de 2,271 logements a commencé de se construire; l'an dernier n'avait connu que 1,251 mises en chantier. Pour leur part, les constructions achevées y atteignent le nombre de 1,704, une augmentation de 211 sur les six premiers mois de 1954.

Emprunt approuvé par un referendum à Laprairie

Au cours d'un referendum tenu hier, à Laprairie, la population de cette ville de la rive sud a approuvé par une majorité écrasante un projet de conseil municipal pour emprunter une somme considérable afin d'apporter de nombreuses améliorations aux services municipaux de cette localité.

Seulement six votes négatifs ont été enregistrés contre les projets d'emprunt qui avaient été mis de l'avant par le maire Philias Lancôt et les membres du conseil municipal, MM. Laurent Deslauriers, Oscar Ethier, Urgel Godin, Léonard Gouin, Gaston Savoie et Emile Sainte-Marie.

Aussi, en apprenant le vote, hier soir, le maire Lancôt a-t-il manifesté son contentement de l'esprit de compréhension manifesté par les citoyens de sa ville, qui est appelée à un développement phénoménal au cours des prochaines années.

A cette occasion, il a rappelé les paroles que prononçait, il y a quelques jours seulement, M. George S. Mooney, alors qu'il expliquait les raisons profondes qui vont déterminer un essor formidable sur la rive sud du fleuve.

"Sabotage", dit le chef de police de Grand-Mère

GRAND-MÈRE (PC) — Le chef de police de Grand-Mère, M. J.-M. Brunet, a déclaré mercredi que la dynamite, lundi, d'un pylon ne servant à transporter l'énergie électrique à la Consolidated Paper Corporation était un acte de sabotage commis par quelqu'un de la région, probablement un ancien ouvrier.

Le chef Brunet a déclaré que seule une personne qui connaissait les environs de l'usine a pu choisir cet endroit vital pour placer une charge de dynamite. L'explosion a failli détruire le pylône de 75 pieds qui transporte 6,600 volts de pouvoir électrique au moulin Laurende de la Consolidated Paper Corporation.

Ces graves, par les membres de la fédération nationale des travailleurs de la pulpe et du papier, CTCC, ont été déclarées illégales par le ministre provincial du Travail, M. Antonio Barrette.

La Sûreté provinciale poursuit une enquête dans divers magasins qui vendent des explosifs à Shawinigan Falls, Trois-Rivières, La Tuque et Montréal, afin de découvrir la provenance de la dynamite.

Le nationalisme, seul espoir pour unir les peuples divisés

Geneva Park (PC) — Un enrichissement minier, comme c'est le cas dans d'autres parties de l'Afrique. Le conflit, au contraire, sévit entre les Africains eux-mêmes.

Mais voici que le Nigeria est menacé de morcellement en trois parties: le nord, l'est et l'ouest: musulmans païens et chrétiens.

"Tant que le gouvernement britannique gouvernera le Nigeria d'une main de fer, ces Nigériens étaient unis en dépit des différences qui les divisaient sur le triple plan de la religion, de la culture et de la langue.

Rares sont les blancs qui vivent dans cette colonie où l'on ne constate aucun conflit entre Africains et Européens quant à la possession des terres et des richesses.

LIQUIDATION de téléviseurs 1955

Quantités très limitées
Offre sensationnelle qui comporte :
• prix économique • garantie et service "ARCHAMBAULT"
• conditions faciles de paiements
90 jours de service gratuit à domicile
Toutes réparations gratuites durant 90 jours

DEUX AUBAINES RCA VICTOR 1955

LE "Newton" ECRAN 17"
modèle de table "IMAGE PROFONDE"
Rég. \$229.95
SPECIAL \$189.95

LEGER SUPPLEMENT POUR LA BASE
Le Newton 17 pouces, RCA VICTOR vous réserve de belles surprises en télévision. Ce modèle de table remarquable à prix vraiment modique vous offre l'étonnant perfectionnement de l'"IMAGE PROFONDE".

— Des noirs plus riches, des blancs plus étincelants... "moniteur magique"... Puisse les circuits Longue Distance... Étonnante sonorité "Gosier d'Or".

LE "Pickford" ECRAN 21"

modèle console à "IMAGE PROFONDE"
Rég. \$329.95
SPECIAL \$249.95

Voici du nouveau — c'est le superbe téléviseur console Pickford 21" mettant en vedette le célèbre perfectionnement RCA Victor: "Image Profonde" d'une clarté superlatrice, d'un réalisme étonnant. L'ennuyeux miroitement de l'éclairage se trouve pratiquement éliminé. De plus, avec le Pickford vous jouirez aussi des caractéristiques de qualité RCA Victor telles que: système de circuit "Moniteur Magique", Transformateur de Puissance, Prise pour phono, circuits améliorés Longue Distance, sonorité "Gosier d'Or". Le tout contenu dans un superbe meuble de ligne contemporaine.

Voici une liste des autres appareils offerts à des prix d'aubaines

Téléphonez ou rendez-vous à notre établissement pour réserver ou faire votre choix du téléviseur qui vous plaira

MARQUE MODELE DESCRIPTION FINI REGULIER SPECIAL

ADMIRAL De Table Ecran 21"—19 Lampes NOYER 299.50 189.50

DUMONT LENNOX — 21"—21 — NOYER 525.00 375.00

PHILIPS P-345 — 21"—21 — NOYER 429.50 329.50

PHILIPS P-347 — 21"—21 — NOYER 479.50 379.50

PHILIPS P-342 — 17"—21 — NOYER 289.50 239.50

RCA VICTOR 21-TC-242 — 21"—25 — NOYER 449.50 339.50

RCA VICTOR 21-TC-136 — 21"—25 — NOYER 449.50 349.50

RCA VICTOR 21-TC-146 — 21"—22 — ACAJOU 429.50 339.50

RCA VICTOR 24-TC-137 — 24"—22 — ACAJOU 419.50 329.50

RCA VICTOR 24-TC-145 — 24"—22 — ACAJOU 509.50 399.50

Ed. Archambault INC

Le magasin de musique le plus complet au Canada.

500 EST, STE-CATHERINE MA. 6201

Les instituteurs s'en prennent aux gouvernements provinciaux

OTTAWA (PC) — La Fédération canadienne des instituteurs s'est élevée mercredi contre les gouvernements provinciaux qui, pour remédier à l'insuffisance du personnel enseignant, délèguent des permis d'enseignements à des personnes incompétentes.

La Fédération, qui groupe 74,000 membres, estime qu'il existe un seul moyen de résoudre la crise de recrutement des professeurs: exiger des instituteurs un niveau élevé de formation et un salaire adéquat.

Dans une déclaration formelle, établissant sa position à cet égard, rendue publique à l'issue de son 34e congrès annuel, la Fédération affirme notamment:

"La fédération canadienne des instituteurs s'inquiète de ce que chaque année, un nombre croissant d'enfants, dans toutes les provinces du Canada, reçoivent leur formation de personne incompétentes ou peu compétentes."

Effort national

"La Fédération est d'avis que la solution à ce problème réside dans un effort national tendant à hausser les standards du diplôme ainsi que le statut économique et professionnel de l'instituteur à un niveau tel que les meilleurs jeunes gens, attirés par cette profession, voudront y demeurer."

Les délégués ont également adopté une résolution prévoyant une assistance financière aux instituteurs venus du Royaume-Uni au titre d'un programme d'échange.

Chef Pierre

1263, rue Labelle

Eh oui le seul Chef PIERRE

est toujours là avec son atmosphère spéciale et sa cuisine sans prétention mais toujours la même

Chef Pierre

depuis 18 ans

PL. 0106 - 1590 (licence complète)

Le plus beau choix de CADEAUX de MARIAGE...

Au Petit Versailles

la maison du cadeau

930 Ste-Catherine Est PL. 8219

Recevez LE DEVOIR par la poste durant vos VACANCES

Suivez les nouvelles internationales, locales, financières et sportives durant votre séjour à la campagne.

PRIX DES ABONNEMENTS DE VACANCES

Canada Etats-Unis

2 semaines \$1.00 \$1.25

3 semaines \$1.50 \$1.75

1 mois \$2.00 \$2.25

3 mois \$5.00 \$5.50

Pour un prompt service communiquer avec votre dépositaire ou adresser votre abonnement à:

LE DEVOIR, 434 est, rue Notre-Dame BE. 3361

Veuillez m'adresser LE DEVOIR pour... semaines à compter du... Remise de...

NOM (lettres majuscules)

ADRESSE (lettres majuscules)

Chèques () chèques () mandat-poste.

"Le Devoir" est imprimé aux Nos 430-434, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur. Directeur-gérant: Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Association de la Presse et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an: Canada (sauf Montréal et la banlieue), \$12.00; Montréal et banlieue, \$15.00; États-Unis et Commonwealth, \$18.00; Union postale, \$16.00. ÉDITION DU SAMEDI (un an): Canada, \$4.00; États-Unis et Union postale, \$5.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministre des Postes, Ottawa.

Téléphone: BELAIR 3361

LE DEVOIR, MONTREAL, JEUDI, 18 AOUT 1955

LE PROJET DOZOIS

Pour résoudre le dilemme

Le projet Dozois pour la rénovation d'un quartier de taudis continue d'avancer lentement. Il y a trois ans ces jours-ci, en août 1952, un comité représentant 55 associations montréalaises était formé pour promouvoir l'élimination des taudis et la construction de logements à loyers modiques. Ce mouvement naquit de l'indignation provoquée dans plusieurs milieux de notre ville par l'apathie des administrateurs municipaux de l'époque, alors que maintes villes canadiennes se prévalaient de la loi fédérale.

L'une des préoccupations dominantes du groupe était d'accélérer les choses afin que des réalisations tangibles, des travaux puissent être mis en marche dès 1953. Le comité consultatif nommé en novembre 1952 a mis vingt mois à préparer le projet rendu public par l'ancienne administration à la veille des élections.

Si, après les dernières élections municipales, les démarches nécessaires avaient été entreprises dès l'automne, les travaux de démolition auraient pu commencer le printemps dernier. Ce n'est qu'en juin que le projet a été soumis au Conseil municipal, sans recommandation de l'Exécutif. Malgré les inconvénients sérieux de ce programme tel que soumis, il a été adopté en principe à l'unanimité; car avec tous ses défauts, il est encore tellement préférable à l'inaction qui dure encore huit ans après le lancement du programme de Regent Park à Toronto.

Deux faits nouveaux sont à signaler. La semaine dernière le gouvernement provincial a nommé la ville de Montréal comme son mandataire relativement à ce projet, ce qui autorise le Comité exécutif à négocier officiellement avec Ottawa, pour bénéficier des prêts et subsides prévus par la Loi nationale de l'habitation. Selon M. Dozois, cet arrêté ministériel signifie qu'il n'existe plus de barrière à la réalisation du projet. Notons cependant que l'autorisation accordée est restreinte au secteur compris entre les rues Saint-Denis, Sainte-Catherine, Saint-Urbain et Ontario, c'est-à-dire à la zone qui fait l'objet du programme approuvé par le Conseil.

Le second fait c'est que la ville a commencé cette semaine une enquête afin d'obtenir des précisions sur deux points. D'abord sur les salaires des gens qui vivent dans ce secteur, salaires qui serviront de base pour établir les loyers des futurs logements. Ensuite sur le nombre des familles qui se proposent d'habiter dans ce quartier quand il aura été reconstruit. Cette enquête, qui commence deux mois après le vote du Conseil, va prendre encore cinq ou six semaines.

Si l'on attend les résultats de cette enquête pour effectuer les modifications désirables quant au nombre des logements à construire dans cette zone, et si aucune convention n'est passée entre Ottawa et Montréal avant que tous les détails de la reconstruction soient arrêtés, il est évident que les travaux ne commenceront pas cette année.

Tous ces retards sont-ils nécessaires? Du moment que la rénovation du secteur est décidée en principe, ne serait-il pas possible de procéder à la phase initiale de la démolition sans attendre que tous les

détails de la reconstruction soient décidés? Une première convention avec Ottawa quant à la démolition permettrait de lancer cette partie du projet, car le rapport sur ce point est précis et ne paraît pas présenter de difficulté, le logement provisoire de toutes les familles étant assuré dans les maisons de chambres qui seront évacuées tout d'abord. La ville pourrait prendre possession des maisons immédiatement, même si les indemnités devaient faire l'objet de décisions ultérieures des tribunaux. Ce serait un grand pas de fait; la première phase de démolition effectuée durant les prochains mois, la construction pourrait commencer le printemps prochain.

L'accord semble fait sur un point important. C'est que cette zone est surpeuplée et qu'on ne doit pas y loger de nouveau toutes les familles qui y habitent actuellement. La densité de ce quartier est de l'ordre de 150 personnes à l'acre, alors que l'urbanisme moderne vise à ne pas dépasser un taux de 60 ou 70 personnes. Du reste, ce n'est pas une situation unique. Le même problème va se poser pour la plupart et peut-être pour tous les autres quartiers de taudis qui sont appelés à disparaître.

Si les exigences de l'urbanisme commandent de ne pas loger dans le quartier reconstruit plus que 700 ou 800 des 1,300 familles qui y vivent dans le moment, il faudra que les autres se logent ailleurs. Même en tenant compte des ménages irréguliers que la ville ne devrait pas être obligée de loger avec l'aide des deniers publics et des subsides, cela laisserait un bon nombre de familles sans gîte. C'est une perspective inacceptable, avec la crise aiguë de l'habitation qui sévit à Montréal, et l'impossibilité pour les petits et moyens salariés de se loger à des prix qui conviennent à leurs budgets.

L'enquête commencée cette semaine peut apporter des renseignements utiles mais n'est pas une solution. Même si plusieurs centaines de familles préfèrent s'en aller ailleurs, on risque d'aggraver la situation des quartiers environnants. Pour rebâtir cette zone et en diminuer la trop forte population, il convient de bâtir ailleurs en même temps des logements à loyers modiques. Il est du reste nécessaire, dans les conditions présentes, que la ville construise plusieurs milliers de logements à loyers modiques, et cela indépendamment de la rénovation des quartiers de taudis.

Mais le moins qu'on doit exiger c'est que le nombre des logements accessibles aux petits salariés ne soit pas diminué par ces travaux d'assainissement. Sans quoi on augmenterait le nombre des taudis ailleurs. L'arrêté ministériel de la semaine dernière n'autorise les négociations que pour le secteur à rénover. Il faudrait que la ville soit autorisée à négocier en même temps la construction de logements à loyers modiques dans un quartier de la périphérie. Il importe de construire au moins autant de logements qu'on en démolira. C'est la seule façon de résoudre le dilemme que pose la rénovation d'un quartier surpeuplé.

Paul SAURIOL

Blocs-Notes

Vers l'assurance-santé fédérale?

Au lendemain de la guerre, un projet fédéral d'assurance-santé parut à la veille d'être réalisé. Puis le gouvernement central recula. Il s'était aperçu que trop de régions canadiennes restaient mal équipées, et qu'improviser dans ces conditions un régime d'assurance-santé coûterait terriblement cher. Il fallut renoncer au projet. En attendant, Ottawa versa des octrois aux provinces pour aider celles-ci à compléter leur système hospitalier, et peut-être pour habituer la population aux interventions du gouvernement central en matière de santé publique.

Les années ont marché. Les plans fédéraux furent exécutés peu à peu. Mais deux événements récents nous rapprochent de la date où un projet fédéral sera formellement proposé.

Des disponibilités

Le premier, c'est la détente internationale. Il se peut que les budgets de "défense" se mettent à maigrir. Le gouvernement central aura des disponibilités. En profitera-t-il pour remettre aux provinces une partie de leurs sources de revenus?

Il ne semble pas qu'une idée aussi singulière l'ait seulement effleuré. Pourquoi remettre ce qu'on est sûr de pouvoir détenir longtemps encore et dont on aura peut-être besoin demain, pour cette raison simpliste que des sources de revenus appartiennent aux provinces et que la pauvreté (relative et inégale) de telles-ci met le régime fédéral en danger? Le gouvernement central n'aime pas les restitutions.

Il s'y sent d'autant moins obligé que la province d'Ontario, hier écalante, est devenue "mer of fact" et collaborationniste le plus du départ de M. Drew. M.

Nécessité de l'assurance-santé

Le lecteur connaît notre attitude sur la question. Nous estimons nécessaire, et depuis longtemps, l'établissement d'un système provincial d'assurance-santé. L'initiative privée ne saurait, dans ce domaine, aider efficacement tous les cas intéressés: son activité, si importante soit-elle, ne rejoint que les groupes déjà organisés, et dans des secteurs qui dépassent un peu le revenu moyen. Ailleurs l'intervention publique est nécessaire, surtout à une époque où la médecine et l'hospitalisation coûtent les yeux de la tête.

Pour un système provincial

Nous parlons d'un système provincial. Cela ne signifie pas que

les provinces devraient travailler chacune de leur côté dans la solitude et l'ignorance de ce qui se fait ailleurs. Mais l'autorité devrait demeurer provinciale, comme en éducation. Les moeurs et les idées sont trop directement engagées dans ce problème pour qu'on en confie le règlement uniforme à Ottawa.

Pourtant les provinces n'empêcheront rien en s'opposant purement et simplement à ce qu'Ottawa pourrait proposer. La nécessité de l'assurance-santé est ressentie trop profondément dans tous les milieux, le nôtre en particulier, pour qu'un mouvement négatif suffise à endiguer quoi que ce soit. Ce n'est pas en s'opposant à un système fédéral qu'on réussira à garder l'initiative: c'est en intervenant vite et bien dans un domaine qui, encore une fois, appartient aux provinces.

Un précédent

Nous connaissons l'inefficacité des résistances négatives en matière de sécurité sociale. Quand M. King instaura les allocations familiales, M. Duplessis voulait s'opposer à cette intrusion fédérale. Il le fit par le moyen d'une loi, d'ailleurs fort vague, et votée d'urgence en janvier 1945. Mais cette loi, M. Duplessis ne l'a pas plus utilisée que "Radio-Québec": ronflante formule qui suscita l'enthousiasme oratoire mais ne créa pas un seul poste de radio, pas même la résurrection de l'ancienne "heure provinciale". M. Duplessis n'osa pas toucher, et on le comprend, à la loi fédérale

"Canadiens" et Canadiens (2)

Sur une nouvelle interprétation de l'histoire au Canada français

par le chanoine Lionel GROULX

Rendant compte du livre de M. Michel Brunet, "Canadiens et Canadiens", le chanoine Groulx analyse les tendances de la nouvelle génération d'historiens au Canada français. Il résumait cette attitude dans une première partie, que nous avons reproduite hier. On lira plus bas une discussion, très sympathique, de quelques-unes des attitudes adoptées par M. Brunet.

(Suite et fin)

Disons tout de suite qu'on ne saurait exiger d'un historien qu'il atténue ses jugements, si essentiels soient-ils, au nom de l'unité patriotique. On ne peut le faire qu'au nom de la vérité historique. Sur ce terrain seul, l'on peut et l'on doit discuter avec la nouvelle école. Reprochera-t-on à M. Brunet par exemple, quelques expressions tranchantes, insuffisamment nuancées, ton entier, catégorique, zèle amer, diraient d'autres, de tous ceux-là qui se croient investis d'une mission de réactionnaires ou qui n'en ont pas encore fini avec leur jeunesse? Un peuple n'aime pas plus qu'il ne faut s'entendre dire, entre autres choses, que son passé fut sans grandeur, que trop longtemps il aurait caressé un "fol espoir", ou encore qu'après 1763 le Canada n'appartenait plus aux Canadiens. (18) Passé sans grandeur! Lequel ou quelle fraction de ce passé? Des historiens, et pas toujours canadiens-français, n'ont pourtant pas ménagé à quelques époques de ce passé, leur admiration. Qu'en ce passé les défaites s'accumulèrent plus que les victoires, les échecs plus que les succès, d'accord, mais on aimerait savoir de même pourquoi quand la grandeur de l'homme tout compte celle d'un peuple, ne sont faites que de triomphes, et pas autant de leur comportement dans l'adversité? Pourquoi parler de "fol espoir", alors que trop confiant dans les événements, un peuple n'était coupable peut-être que d'illusion? Qu'après 1763 les Canadiens aient perdu la "propriété" de leur pays, on entend, en quel sens le fait peut être affirmé. Les Canadiens seraient-ils devenus pour autant des ilotes? Reconnus pour sujets britanniques, n'avaient-ils pas le droit de se considérer, à tout le moins et à juste titre, comme co-propriétaires de leur pays? Le commerce, l'industrie leur échappaient. Ils occupaient toutefois une large portion de la terre québécoise et qui représentait une certaine valeur pécuniaire.

Sous-estimer le passé?

Impressionnés par le rôle du facteur économique et par la catastrophe interminable où se débat toujours le peuple canadien-français, les "jeunes historiens", par un penchant ou une dialectique fort admissible, n'en seraient-ils pas venus à sous-estimer plus qu'il ne faut, un passé bâti dans la carence économique? Celui qui trace ces lignes a trop écrit et trop discuté sur la gravité du problème économique au Canada français, pour ne pas déplorer l'usage du gauchissement qu'en a subi l'histoire des vaincus de 1763. Est-ce à dire qu'il faille minimiser ou mépriser tout effort des hommes vaincus, autre que l'effort économique, pour se dégager de l'étreinte de la conquête et en atténuer le poison? M. Brunet juge confuse l'idéologie de Louis-Joseph Papineau et, qui plus est, "stériles" les luttes parlementaires de 1810 à 1840 (21, 99). Papineau, nous l'avons toujours considéré comme un homme qui, dans la clarté d'une pensée politique, cherchait, peut-on lui en tenir si grande rigueur, à lui et à ses lieutenants, quand, dans l'histoire des colonies britanniques, ces hommes étaient sûrement parmi les premiers à chercher par voies pacifiques et constitutionnelles, les moyens et conditions de l'émancipation coloniale et qui au surplus l'Angleterre elle-même, imitant l'Angleterre elle-même, imitant au jour le jour sa politique coloniale, se donnait l'air de ne rien entendre aux revendications de ses dépendances d'outre-mer, même après la dure leçon de 1783? Les parlementaires canadiens français de cette génération ont cherché, je le veux bien, l'émancipation politique plus que l'émancipation économique. Un simple regard sur l'histoire contemporaine nous enseignerait au besoin que jeunes et vieilles nations, lassées de trop longues tutelles, cherchent d'abord l'émancipation politique, pour, une fois libres, conquérir l'autre. La nouvelle école de la Grande-Bretagne, avec moins de sévérité l'a fait et ses successeurs sous l'Union des Indes. Tous et même en 1867 auraient plus ou moins joué, pour le compte des "Canadiens", un rôle de dupes ou de "collaborateurs", au sens péjoratif du mot. J'avoue que ces jugements m'impressionnent et m'invitent à réviser les miens.

L'Etat du Québec

Un fait capital retient pourtant notre attention: l'existence, à l'heure actuelle, dans le Québec,

des allocations familiales, qu'il jouerait pourtant inconstitutionnellement.

Il était trop tard. Le régime fédéral était instauré. Chacun avait goûté aux allocations. Il ne pouvait pas être question de les supprimer, ni même d'en modifier le régime. Les allocations familiales demeurent un système fédéral.

Il en sera ainsi de l'assurance-santé, si les gouvernements provinciaux ne l'établissent pas à temps. La question redevient urgente. On souhaite que la Commission Tremblay lui consacre un chapitre important, et que le Gouvernement du Québec intervienne assez tôt.

André L.

d'un gouvernement national au service de la nation canadienne-française et de son bien commun: sorte de Nation-Etat où les pessimistes fondent leur dernier espoir d'un relèvement (30). Or ce gouvernement national n'est pas, que je sache, un champion ni le cadeau de qui que ce soit. Par quel processus historique est-il là? Et je prie qu'on me dise s'il serait là sans la politique du dégauchissement, dont nous parlions tout à l'heure, politique confuse, indécise, gauche tant que l'on voudra, mais pratiquée persévérément par les Canadiens de 1760 à 1867? M. Brunet qui ne fait pas difficulté d'admettre le "miracle canadien", (92) sait aussi bien que personne que ces sortes de miracles en histoire ne sont pas le simple fruit du hasard, non plus qu'un don absolu et gratuit de la Providence.

Chose singulière, autant l'auteur se montre sévère pour les conquérants de l'autonomie québécoise d'avant 1867, autant il est indulgent pour les gouvernants du Québec d'après 1867, qui eux, pourtant, disposaient de quelques moyens pour la régénération économique et sociale de la province (100). On leur aurait fait des devoirs qui incombent à tout Etat moderne, les contraignant ainsi à la paralysie (100). Dans la mise en valeur des ressources naturelles de la province, par manque de formation intellectuelle appropriée, ils auraient été "incapables, sauf de rares exceptions, de concevoir une politique économique moins imprévoyante". Puis, n'ont-ils pas "toujours cru agir pour le plus grand bien de leurs compatriotes"? (115). Assurément, voilà beaucoup d'indulgence! Dans le domaine économique, une politique de sagesse élémentaire ne leur a-t-elle pas été prêchée et répétée par l'école nationaliste? Et s'il faut parler d'opposition paralysante qu'a-t-on reproché, en définitive, à ces gouvernants, si ce n'est de trop gouverner ou ils n'avaient pas le faire et s'abstenir de gouverner ou ils auraient dû le faire?

Sur l'impérialisme

Si cet article n'était déjà plus long qu'il ne faut, je me permettrais encore quelques observations sur la question de l'impérialisme, sa conception du "royaume britannique" bâti par les Anglo-Canadiens, M. Brunet, nous l'avons dit plus haut, juge sévèrement l'attitude des Canadiens français à l'égard des divers mouvements impérialistes qui se sont produits au pays de 1899 à 1939. Ils se seraient montrés peu compréhensifs. Encore cette fois j'y aurais plus lieu d'observer plus de nuances? Bien entendu, démentir exactement cette question d'impérialisme, ce qui l'emporta, dans l'esprit des Anglo-Canadiens, du sentimentalisme racial, du devoir de fidélité à la métropole ou de la propagande officielle et souterraine de celle-ci? On permettra à un contemporain de ces crises historiques d'affirmer que les Canadiens français eussent moins réagissé à la participation aux guerres anglaises s'ils avaient pu se convaincre qu'il y allait véritablement de l'intérêt canadien et que le gouvernement canadien se fut comporté en Etat autonome, prenant lui-même la responsabilité de ses décisions, bref allié de la Grande-Bretagne, ainsi que l'a toujours voulu John A. MacDonald. Ce à quoi s'opposaient les Canadiens français, c'est à une participation qui s'inspirait trop ouvertement d'un colonialisme abject ou de l'infantilisme politique, quand ce n'était pas pur déchaînement d'hystérie raciale. Si s'opposaient, en outre, à des expéditions militaires dont ils avaient à porter une large part de l'écrasant fardeau, mais dont la décision suprême n'appartenait effectivement qu'à Londres. Les Anglo-Canadiens avaient droit sûrement au respect de leur fidélité à la métropole britannique, mais ne voyait pas que les Canadiens français, bien incapables de s'en reposer sur le même sentiment, mais qui n'en payaient pas moins comme leurs associés l'impôt de l'argent et celui du sang, n'auraient pas eu le même droit au respect de leur fidélité à la patrie canadienne. Si, en démocratie, la minorité n'existe que pour entretenir les volontés ou les caprices de la majorité, sans le privilège de les discuter, encore moins de s'y opposer, sans s'attirer le reproche d'irréalisme ou d'intelligence, ou cela mène-t-il? Et que nous parle-t-on de démocratie?

"Commencez donc par savoir ce que vos grand-mères savaient, car malgré que vous en ayez, c'est indispensable pour bien vivre. Ensuite on en même temps, mais ensuite quand même, étudiez les sciences si vous voulez, soyez pratique au niveau scientifique; mais ne commencez pas

par là: ce ne vous en tenez pas au niveau cérébral! Bien sûr, pour subsister, il faut que la plupart des femmes mettent la main au matériel et remplissent l'office de Marthe; mais justement, qu'elles y mettent la main! On leur fait croire aujourd'hui qu'il suffirait d'y mettre le cerveau et la technique. On leur raconte qu'elles tiendront leur foyer, élèveront leurs enfants et feront marcher leur intérieur grâce à des cours de psychologie appliquée et de mécanique. Ce ne serait vrai que si le foyer était dépersonnalisé et si la femme n'était plus la femme. En vérité, ce n'est pas là qu'on voudrait le moins mener; c'est bien là que le rêve de messire Satan, celui qui, pour perdre l'humanité, commence par déshumaniser la femme. Seulement, il est vaincu d'avance."

Ainsi, que nos filles apprennent les sciences (un peu) et les techniques; mais que, pour commencer, elles soient couturières, cuisinières et lavandières. Et qu'elles aient de l'esprit: c'est encore plus important et ça se tient. Non pas un esprit bourré, ou pointu, ou malin, mais de l'esprit, c'est-à-dire qu'elles y connaissent quelque chose au monde et à la vie, qu'elles y

"J'accepte en grande partie..."

J'arrête ici ces quelques observations. Je ne voudrais pas laisser l'impression que l'ouvrage de M. Brunet ne mérite que des critiques. Bien au contraire, j'accepte en grande partie la nouvelle interprétation de l'histoire canadienne. Mes anciens étudiants m'ont jusqu'ici rendu cette justice, au surplus, que je me suis toujours gardé d'influencer leur façon de voir. A leur interprétation je ne risque tout au plus qu'un petit nombre de correctifs ou d'adoucissements qui n'influeraient en rien, ce me semble, leur thèse générale sur les funestes effets de la conquête et en particulier de la défaite économique. J'estime, en tout cas, que l'histoire ne saurait frôler, même de loin, le matérialisme historique. Un peuple peut être inférieur et voire défectueux économiquement, sans être, pour cela, idiot, même en politique. Toute culture et surtout toute civilisation ont besoin assurément d'assises matérielles. Encore import-il de maintenir en de justes bornes les relations de la culture et de l'économie. René

Groulx. L'un des premiers historiens qui a pris de l'histoire une vue mondiale, l'a noté, avec preuves à l'appui, dans L'Homme et son Histoire: l'essor intellectuel d'un peuple ne correspond pas nécessairement à son apogée politique ni même à son progrès matériel.

Pour ce qui est du livre de M. Brunet, j'affirme y voir — et je l'écris avec ma franchise coutumière — l'un des livres les plus courageux et les plus chargés de pensée que l'on ait écrits au Canada depuis bien des années. Le jeune historien y fait preuve d'une remarquable maturité d'esprit et se place d'emblée au premier rang de nos écrivains d'idées. En Canadiens et Canadiens, il y a bien autre chose qu'une nouvelle interprétation de l'histoire canadienne. L'auteur a beaucoup réfléchi, médité sur la plupart des problèmes de la collectivité canadienne-française. Quelques-unes de ses analyses ou de ses thèses sur la constitution progressive du royaume anglo-canadien, sur l'érection du gouvernement d'Ottawa, au titre de gouvernement national ou encore sur les progrès du centralisme, sur le manque de sens national des Canadiens français, sur l'aide fédérale aux universités, sont, à tout prendre, terriblement justes. Livre d'importance que Canadiens et Canadiens, parce qu'il expose et discute quelques-uns des problèmes vitaux d'une nationalité. Livre de l'heure parce qu'il réclame, et avec raison, des solutions urgentes. La situation économique-sociale du Québec ne peut durer indéfiniment sans péril fatal pour la culture canadienne-française. On souhaiterait peut-être à cet ouvrage un accent moins morose. On aurait tort d'accuser l'auteur de pessimisme excessif ou de défaitisme. Il n'est point sévère pour le plaisir de l'être. Il ne pose pas à l'impossible, encore moins au dilettant, devant les maux qu'il déplore. Il ne croit pas à l'irréversible. Ceux qui auraient besoin de se rassurer sur ses vrais sentiments, n'auraient qu'à lire la conclusion de son livre, le Rapport Massey, ou encore cet autre chapitre: Pourquoi les Canadiens français manquent-ils de sentiment national? Après tout, tant mieux si, par sa gravité, ce livre secoue plus efficacement l'indolence et oblige davantage à la réflexion. L'avertissement

Projet de monument



à Pax, la patrie reconnaissante

est à prendre, même s'il a parfois une rumeur de tocsin. Et rien ne vaut parfois, pour l'avancement de l'histoire, comme d'en reposer les problèmes, même en sortant du conformisme ou des voies traditionnelles.

(La Revue d'histoire de l'Amérique française)

L'Ordre du Savoir dans l'école chrétienne des filles

"On ne demande pas Péguy à l'examen, ni saint Paul", interrompit une élève. Sans broncher, le professeur de français et de doctrine chrétienne poursuivit en ces termes: "D'accord, à l'examen on vous demandera du Montesquieu et de la chimie, ainsi nous bacherons Montesquieu et mon collègue vous munira de bonnes formules avec des flèches et des exposants. Car après tout, il n'est pas absolument indispensable d'être collé au bachelot. Et surtout, comme votre grand-mère avait besoin pour vivre de savoir cuisiner et jardiner, peut-être aurez-vous besoin à votre tour de savoir manipuler des éprouvettes et résoudre les équations — puisque c'est là, paraît-il, la clé de beaucoup de carrières féminines."

"Très bien. Mais qu'est-ce que ça prouve contre Péguy et contre saint Paul? Et même qu'est-ce que ça prouve contre vos grand-mères, contre les humbles travaux éternels de la femme que ces grand-mères connaissaient parfaitement et que vous ignorez? Je vous entends; vous préférez l'utilitaire savant, l'algèbre et le baccarat, l'utilitaire réfracté par la mathématique et la technique à l'utilitaire direct, banal et immédiat. Eh bien vous avez tort. Et même sur le terrain de l'utilitarisme. Car à ce jeu, vous allez bientôt n'être plus pratique et débrouillard. Vous séchez sur la formule du gaz butane, vous ne savez plus cuisiner, vous ne savez plus laver proprement une chambre, de ranger des draps dans une armoire et d'apprêter chaque jour une cuisine potable avec les moyens du bord."

"Commencez donc par savoir ce que vos grand-mères savaient, car malgré que vous en ayez, c'est indispensable pour bien vivre. Ensuite on en même temps, mais ensuite quand même, étudiez les sciences si vous voulez, soyez pratique au niveau scientifique; mais ne commencez pas

par là: ce ne vous en tenez pas au niveau cérébral! Bien sûr, pour subsister, il faut que la plupart des femmes mettent la main au matériel et remplissent l'office de Marthe; mais justement, qu'elles y mettent la main! On leur fait croire aujourd'hui qu'il suffirait d'y mettre le cerveau et la technique. On leur raconte qu'elles tiendront leur foyer, élèveront leurs enfants et feront marcher leur intérieur grâce à des cours de psychologie appliquée et de mécanique. Ce ne serait vrai que si le foyer était dépersonnalisé et si la femme n'était plus la femme. En vérité, ce n'est pas là qu'on voudrait le moins mener; c'est bien là que le rêve de messire Satan, celui qui, pour perdre l'humanité, commence par déshumaniser la femme. Seulement, il est vaincu d'avance."

Ainsi, que nos filles apprennent les sciences (un peu) et les techniques; mais que, pour commencer, elles soient couturières, cuisinières et lavandières. Et qu'elles aient de l'esprit: c'est encore plus important et ça se tient. Non pas un esprit bourré, ou pointu, ou malin, mais de l'esprit, c'est-à-dire qu'elles y connaissent quelque chose au monde et à la vie, qu'elles y

connaissent le bien et le mal, le vrai bien et le vrai mal, le noble et le vil et que pour le connaître elles aient fréquenté ces auteurs qui savaient (apparemment), ce qu'il y a dans l'homme: c'est pourquoi vous ferez bien de lire Péguy et Pascal. Car nous pensons que l'humain prime le matériel, que le français prime les sciences; mais bien entendu, le français, pour nous, c'est autre chose que l'esthétique et l'érudition: c'est l'humain justement; c'est le sens de l'homme à travers la vision de l'homme des grands poètes, des vrais écrivains; c'est un sens de l'homme qui est aussi une philosophie de l'homme; et c'est le goût de bien parler de l'homme et aux hommes. C'est le beau langage qui vous prend et qui vous éclaire parce que celui qui vous parle avait à vous parler; c'est l'art du bien dire; le français, pour nous, c'est tout cela.

Nous disions donc que la culture et le français passaient avant les sciences et nous ajoutons, bien entendu, que la sagesse des saints passe bien avant le français. C'est pourquoi nous sommes les velleurs du Texte Sacré. Et quand je dis que nous lisons l'Écriture, j'entends bien que nous la creusons théologiquement et même que nous nous efforçons, à partir de la divine parole et des dogmes qui la définissent, vers une synthèse théologique en compagnie de saint Thomas; nous y tenons beaucoup, à cette manière théologique d'étudier. Il reste que, lorsque nous lisons l'Écriture, nous lisons l'Évangile ou saint Paul, nous lisons l'Évangile et saint Paul, nous nous écoutons en paix; nous recueillons; nous laissons pénétrer dans notre cœur; nous ramenons notre vie et notre savoir et notre expérience (dont nous nous passerions bien, mais elle est là), nous ramenons tout à cette Lumière qui donne la vie et qui nous permet de ne pas renoncer à la marche.

Couture et cuisine, science et français et Parole de Dieu, il y a tout cela dans une école chrétienne, et pas moins que cela.

Mais nous pas pêle-mêle, ni déshabillé, ni embouteillé. Tout cela à sa place, dans l'ordre, harmonieusement, organiquement. Une hiérarchie sans raidissement et souple comme une belle peinture des primitifs français. Et austère, mais chantante et délectable.

Fr. R.-Th. CALMEL, o.p.
(La France Catholique)

L'ACTUALITE

Air Lorg nan Eilean

Air Lorg nan Eilean — Th Road to the Isles: telle est la mélodie gaélique dont les accents ont marqué l'inauguration de la chaussée de Canso qui relie à travers le détroit du même nom l'île de Cap-Breton à la terre ferme de la Nouvelle-Écosse. Cette fête s'est déroulée la veille même de celle de Grand-Pré. Elle intéressait de façon toute spéciale un groupe bien particulier de la population de la Nouvelle-Écosse, celui des descendants des Écossais stuartistes et acadiens qui occupent avec les Acadiens l'île de Cap-Breton.

Le grand artisan de cet ouvrage imposant fut l'ancien premier ministre Angus MacDonald. C'est lui qui avait amené le gouvernement fédéral à participer à la construction de cette chaussée qui aura coûté près de vingt-cinq millions de dollars. C'est lui qui voulait à tout prix relier plus directement sa petite patrie du Cap-Breton au reste du Canada. Aussi, l'inauguration de la chaussée de Canso a-t-elle pris la forme d'un hommage à la mémoire d'Angus MacDonald. Il avait promis de diriger un

corps de cent cornemuses jouant "The Road to the Isles" le jour où la chaussée serait inaugurée. Il est bien difficile à un non-Écossais de vibrer à la musique des cornemuses, mais l'ancien premier ministre était fidèle aux vieilles traditions du pays de ses ancêtres. On a respecté son désir. Les cent cornemuses étaient là, si Angus MacDonald n'y était plus, et ils ont joué "Air Lorg nan Eilean".

C'est son frère, l'abbé Stanley MacDonald, qui a prononcé le discours de circonstance en gaélique. On se rappellera que Angus MacDonald avait naguère accueilli le premier ministre de Grande-Bretagne, Ramsay MacDonald, et lui avait adressé la parole en gaélique. Il se trouvait malheureusement que l'Écossais d'Écosse ne parlait pas la langue conservée en Nouvelle-Écosse, dans les villages du Cap-Breton. Quand M. C.D. Howe a coupé le ruban pour marquer l'ouverture de la Chaussée de Canso, il a utilisé une claymore qui avait servi à la bataille de Culloden en 1746 et que les stuartistes du Canada avaient précieusement conservé.

L'inauguration de la chaussée de Canso s'est entourée de maints incidents pittoresques. Les dix millions de tonnes de roc qui ont servi à la construction de la chaussée ont été détachées par blocs pesant jusqu'à vingt tonnes du flanc de la montagne de Cap Porcupine. Il se trouve que cette montagne est située sur le domaine de M. Alastair Fraser, lieutenant gouverneur de la Nouvelle-Écosse. M. Fraser assistait à la cérémonie, mais il n'en poursuit pas moins le gouvernement fédéral pour une somme de 5,000,000 en paiement du roc que l'on a pris chez lui.

Toutes les municipalités de l'est de la province étaient en fête à l'occasion de l'inauguration de la chaussée de Canso. Il y avait cependant deux exceptions, Mulgrave et Point-Tupper, qui servaient de ports aux traversiers qui relient l'île à la terre ferme, et qui perdront de leur importance par suite de la construction de la chaussée, avaient refusé de participer à la fête parce qu'elles ne se trouvaient "sur la route des îles".

P. V.

LA FEMME au foyer et dans le monde



JOLIE A CROQUER... Mais il vous faudra attendre à l'automne pour vous procurer cette blouse coquette! Confectionnée de la plus nouvelle des fibres synthétiques, l'Arnel, elle est ornée d'un gracieux drapé à l'encolure en V, et de manches amples. Miller Fashions de Montréal a choisi ce tissu parce qu'il se lave facilement, sèche rapidement et ne requiert que peu de repassage.

La Couture chez soi



9315. Habillez votre fille avec deux jolies robes, que vous pouvez confectionner à l'aide d'un seul patron. L'encolure est variable ainsi que les manches. Votre fille aimera des tissus aux couleurs contrastantes.

Le patron No 9315 est offert dans les grands patrons filletés: 2, 4, 6, 8, 10. La grandeur 6 requiert 2 1/4 verges de tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de .40 au Service des patrons, "Le Devoir", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste ou un mandat de messagerie de 40. Aucun timbre n'est accepté. Écrire clairement: nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

Retraites fermées

Il y aura des retraites fermées pour les institutrices et les Membres de la Légion de Marie, chez les Religieuses de Marie-Réparatrice, 1025-ouest, Boulevard Mont-Royal, du 25 août au 25 septembre.

Les institutrices, et les autres personnes qui le désirent, pourront participer à une retraite fermée du 25 août au 2 septembre, préchée par le Père Noël Forget.

Une autre retraite pour des moiselles sera préchée par le Père A. Gauthier, s.j. du 15 au 18 septembre. Pour les Membres de la Légion de Marie, la retraite fermée sera préchée du 23 au 25 septembre. On peut s'inscrire d'avance en écrivant ou en téléphonant à DO: 0776.

Retraite d'orientation

Du 8 au 11 septembre prochain aura lieu au Couvent de Marie-Réparatrice, 1025 Boul. Mont-Royal, une retraite spéciale d'orientation préchée par M. Rosario Lesieur, p.s.s. du Grand Séminaire de Montréal.

Les jeunes filles qui sont désireuses de suivre ces exercices sont priées de s'inscrire dès maintenant en s'adressant à l'Apostolat Liturgique, 460 est rue La Gauchetière, HA-0787 ou JL-0287.

Couvre-plancher remis à neuf

Nul besoin de jeter aux rebus le linoléum de la cuisine, une fois que vous avez peinturé, comme ceux que vous donne votre épicière, et d'attacher le haut du sac autour de la tige de la plante. Les feuilles et les fleurs pouront ainsi respirer et le sac de polythène conservera au sol, son humidité.

D'un autre côté, les plantes ne résistent pas non plus à l'inondation. Assurez-vous que votre pot est troué au fond afin de bien égoutter les racines et les empêcher de pourrir.

Une excellente façon de conserver à vos plantes l'humidité nécessaire au cours de vos voyages, est de placer chaque pot dans un sac de polythène, comme ceux que vous donne votre épicière, et d'attacher le haut du sac autour de la tige de la plante. Les feuilles et les fleurs pouront ainsi respirer et le sac de polythène conservera au sol, son humidité.

Ce n'est pas tout. Lorsque la peinture est bien séchée, dessiner un motif dans un couleuvre contrastant. Les effets de pointillés, faciles à exécuter, sont fort attrayants. Dans un récipient peu profond contenant de la peinture, tremper une petite éponge et appliquer légèrement en tamponnant. Le noir et le blanc créent une imitation de marbre sur les planchers.

Un autre motif, à exécuter sur cette fois, exige plus de soins. On exécute le motif en frappant un pinceau imbibé de peinture sur un bâton. La grandeur du motif varie selon la quantité de peinture déposée sur le pinceau et la distance entre le pinceau et le plancher. Pour un effet amusant, employer plusieurs couleurs, mais prendre soin de ne pas éblouir le mur. Une couche ou deux de vernis assureront ensuite au plancher, une protection efficace.

Les plantes d'intérieur

Les plantes, tout comme les humains, souffrent de la soif au cours des mois d'été. De fait, plus de plantes meurent faute d'eau que de toute autre pénurie. La plante a besoin d'être arrosée chaque fois que la terre est sèche mais n'attendez pas que toute l'humidité soit retirée par la croissance de la plante pour qu'elle soit retardée. Si le terreau sèche entre les doigts, il est temps d'arroser la plante.

D'un autre côté, les plantes ne résistent pas non plus à l'inondation. Assurez-vous que votre pot est troué au fond afin de bien égoutter les racines et les empêcher de pourrir.

Une excellente façon de conserver à vos plantes l'humidité nécessaire au cours de vos voyages, est de placer chaque pot dans un sac de polythène, comme ceux que vous donne votre épicière, et d'attacher le haut du sac autour de la tige de la plante. Les feuilles et les fleurs pouront ainsi respirer et le sac de polythène conservera au sol, son humidité.

Ce n'est pas tout. Lorsque la peinture est bien séchée, dessiner un motif dans un couleuvre contrastant. Les effets de pointillés, faciles à exécuter, sont fort attrayants. Dans un récipient peu profond contenant de la peinture, tremper une petite éponge et appliquer légèrement en tamponnant. Le noir et le blanc créent une imitation de marbre sur les planchers.

Un autre motif, à exécuter sur cette fois, exige plus de soins. On exécute le motif en frappant un pinceau imbibé de peinture sur un bâton. La grandeur du motif varie selon la quantité de peinture déposée sur le pinceau et la distance entre le pinceau et le plancher. Pour un effet amusant, employer plusieurs couleurs, mais prendre soin de ne pas éblouir le mur. Une couche ou deux de vernis assureront ensuite au plancher, une protection efficace.

UN PEU DE PARIS... à MONTREAL
Dégustez sur notre terrasse dans une atmosphère typiquement parisienne vos mets préférés.

Les Champs Élysées
HOTEL BARKELEY
1188, Ouest Sherbrooke

ANALYSES D'URINES ANALYSES DE SANG

Analyses complètes des urines \$2.00

Détermination de grossesse \$4.00

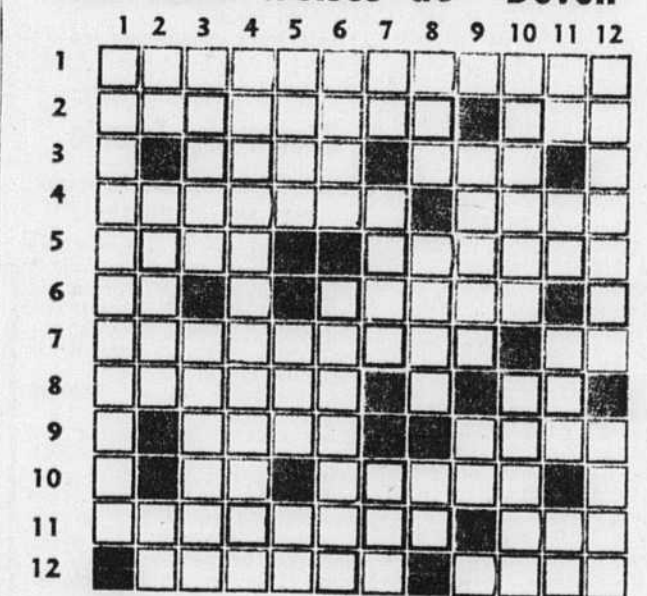
Nous cueillons les spécimens à domicile sans frais additionnels

— HA. 7251

Diverses analyses de sang à prix variés

PHARMACIE MONTREAL
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Les mots croisés du "Devoir"



HORizontalement

- 1—Faire dépendre de certaines règles.
- 2—Discours souvent funèbres — Obtenue.
- 3—Né — Choisi.
- 4—Inspecte les publications — Enlevé.
- 5—Couche pigmentaire de l'iris — Disparaître.
- 6—Fin d'infinif — Recouverte d'une sorte de vernis.
- 7—Commission — Métal recherché.
- 8—Prénom féminin — Partie dure.
- 9—Gaine — Création de l'esprit.
- 10—Négation — Pas jolie à voir.
- 11—Rendre plus digne — Sans appétit.
- 12—Glorifiées — Hausse du niveau d'un fleuve.

VERTICALEMENT

- 1—Rivalité.
- 2—Métal de bijoutier — Après le sommeil — Après St. John.
- 3—Elle est mal élevée — Possessif.
- 4—Rédaction sur un sujet.
- 5—Né — Organisme mondial — Préfixe.
- 6—Circonférence — Récolte.
- 7—Préfixe — Titre arabe — Planches.
- 8—Risque — Décors — Fin d'infinif.
- 9—Préface commercialement — Evite une répétition.
- 10—Sans parti — Frappe les narines.
- 11—Obtenu — Possède — Risque — Sans voile.
- 12—Enlever — Lac.

Problème d'hier



Instituteur diplômé pour Noranda
Classe de 9e année. Salaire initial jusqu'à \$2750, selon qualifications. Allocations pour voyage. Envoyer demande immédiatement à Raymond Pilon, Directeur des études, Ecole Sacré-Coeur, Noranda, Qué.



Arts et Spectacles

Le Seigneur Dieu, l'ange Gabriel et M. J. Antoons

Vendredi 19 août, de 9 h. 30 à 10 heures du soir, nouveautés dramatiques présentées en reprise une fantaisie radiophonique de Jacques Antoons, Un, deux ou trois.

Les personnages de Un, deux ou trois: le Seigneur; Gabriel, un ange sans prétention qui se permet cependant de faire des facettes qui n'ont pas toujours le don de plaire au Seigneur; Tony, un ex-roi de la pègre; Arthur Laprade, un père de famille sans le sou; Dimitri Borguine, un savant et enfin, Jean Pélouquin, un petit bout d'homme de doute qui se voit forcé de voler pour ne pas crever de faim.

Les quatre derniers personnages viennent de mourir dans des circonstances quelque peu inusitées: Tony est assassiné par un de ses rivaux; Laprade, désemparé, se tue; le savant Borguine meurt des suites d'une explosion qui se produit dans son laboratoire et le petit Jean Pélouquin est assassiné à coups de couteau.

Morts inusitées en effet! Et voilà nos quatre Canadiens qui arrivent en paradis pour être jugés par le Seigneur, Gabriel, l'ange, qui a d'ailleurs l'habitude de se balader un peu partout sur terre en quête de bonnes œuvres à accomplir, est pour ainsi dire l'avocat de la couronne et de la défense. Il présente les dossiers respectifs des quatre individus au Seigneur qui devra rendre un jugement sans appel. Celui-ci a recours à une méthode un peu bizarre pour déterminer le sort des quatre âmes qui sont devant lui. Chacun d'eux devra en effet tirer aux dés: de un à trois, ils vont au paradis; de quatre à six, ils vont en enfer.

Il faut dire, par ailleurs, que le dossier des quatre inculpés est suffisamment chargé pour justifier la méthode.

Mais, comme il fallait s'y attendre, la fin du sketch nous révèle que la justice et la bonté du Seigneur n'ont pas souffert au jeu.

C'est une oeuvre d'une exquise fraîcheur que nous offre Jacques Antoons dans Un, deux ou trois. Une oeuvre où l'imagination et la fantaisie ont su éviter le danger par trop évident du mauvais goût.

Un Seigneur qui peut causer familièrement avec l'ange Gabriel sans rien perdre de sa majesté, un Seigneur qui semble quelque peu découragé par la bêtise et la duplicité des hommes mais qui n'en éprouve pas moins une profonde compassion pour eux est décidément une création qui demande beaucoup de doigté.

La distribution de Un, deux ou trois, de Jacques Antoons, comprendra Jean Lajeunesse, Jean Brousseau, André Treich, François Lavigne, Françoise Gratton, Boudha Bradon, Hubert Loiselet et Lionel Villeneuve.

Comme à l'accoutumée, c'est Guy Beaulne qui assume la mise en ondes.

Musique sur nos ondes

(Jeudi, 18 août)

A CBF

3.33—Chefs-d'oeuvre de la Musique
Programme consacré à Schubert, "Papillons", op. 2; Wilhelm Kempff, pianiste. — Concerto en la mineur, op. 54; Myra Hess et Orchestre Philharmonique de Berlin.
6.30—Petit Concert
Direction: Sylvio Lacharité, Jacqueline Barnard-Morency, soprano, et Jannine Lacharité, pianiste. "Ma belle, si ton âme" (Gilles Durand). — "Le Rosier" (J. J. Rousseau). — "La Romanesca" (anon.). — "Gavotte" (Méhul). — Concerto en la majeur (J. Christen Bach).
11.00—Adagio
11.30—La Fin du Jour

9.00—Musique pour les dilettantes
"Images pour orchestre de Claude Debussy", par l'orch. de la S. R. romande sous la dir. d'Ernest Ansermet. Danes et airs anciens de RESPIGI. — Concerto en fa min. de PERGOLINI, par l'orch. de musique de Stuttgart sous la dir. de Karl Münchinger.
11.00—Musique pour les dilettantes
"Images pour orchestre de Claude Debussy", par l'orch. de la S. R. romande sous la dir. d'Ernest Ansermet. Danes et airs anciens de RESPIGI. — Concerto en fa min. de PERGOLINI, par l'orch. de musique de Stuttgart sous la dir. de Karl Münchinger.

Le NEZ de GOGOL, A CBF
Jean-Louis Roux a adapté le Nez de Gogol pour ses Histoires Extraordinaires. On l'entendra samedi 26 août, à 8 heures du soir, au réseau Français de Radio-Canada.
Ce récit de Nikolai Gogol occupe une place importante dans l'histoire de la littérature russe puisqu'il inaugure une voie qui mène à des contes pleins de descriptions réalistes dont l'humour n'est pas exempt et qui parodient la vie de la petite bourgeoisie russe.

Frérid du fantastique, Gogol nous donne ici l'un de ses contes les plus effrayants. Un jour, en mangeant, un barbillon trouve dans son pain un nez. Il craint l'avoir coupé à quelque un d'autrui et se met à le manger. Mais, comme il fallait s'y attendre, la fin du sketch nous révèle que la justice et la bonté du Seigneur n'ont pas souffert au jeu.

C'est une oeuvre d'une exquise fraîcheur que nous offre Jacques Antoons dans Un, deux ou trois. Une oeuvre où l'imagination et la fantaisie ont su éviter le danger par trop évident du mauvais goût.

Un Seigneur qui peut causer familièrement avec l'ange Gabriel sans rien perdre de sa majesté, un Seigneur qui semble quelque peu découragé par la bêtise et la duplicité des hommes mais qui n'en éprouve pas moins une profonde compassion pour eux est décidément une création qui demande beaucoup de doigté.

La distribution de Un, deux ou trois, de Jacques Antoons, comprendra Jean Lajeunesse, Jean Brousseau, André Treich, François Lavigne, Françoise Gratton, Boudha Bradon, Hubert Loiselet et Lionel Villeneuve.

Comme à l'accoutumée, c'est Guy Beaulne qui assume la mise en ondes.

TELEVISION

JEUDI, 18 AOUT

CBFT MONTREAL — Canal 2

CBFT OTTAWA — Canal 5

3.00—Musique

5.30—Mains habiles

Bricolage avec Madeleine Arbour et Paul Laurendeau.

6.00—Musique

7.00—Ce soir à CBFT

Explications sur l'horaire et l'entrevue en marge des programmes.

7.15—Télé-Journal

7.30—Le monsieur aux chansons

José Delaquerrière, choriste dir. David Rochette, et orch. dir. Allan Melner.

7.45—La Cuisine de la Bonne Humeur

8.00—Conférence de Presse

Trois journalistes et René Levesque interrogent l'invité du jour.

8.30—Concert "Promenade de Toronto"

Direction: Victor Feldbrill. Les danseurs Joey Harris et Angela Leigh. Ouverture "Fidelio" (Beethoven). — "L'oiseau bleu" (Tchaikowski). — Fantaisie sur un thème de Tullis (Vaughan-Williams). — "Lament" et "Primeval" (Harry Somers). — Variation sur un thème de Haydn (Brahms).

8.30—A communiquer

"Un Homme en or" avec Harry Baur et Sany Vernon.

11.00—Télé-Journal

2e Semaine

Cinéma de Paris à l'Appel

SALE CLIMATISEE

ANDRÉ LUQUET

GABY MORLAY

LES AMOUREUX DE MARIANNE

JEAN BROCHARD

NE GRAND PÈRE

CLIMATISATION PARFAITE

ROBINSON

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

MAURICE

La gazette artistique

CHAMPLAIN-CREMAIS: La Maltré

de Fer: 12.00, 3.29, 6.48, 10.24.

La Rebelle: 1.49, 5.15, 8.34.

CINEMA DE PARIS: Scénario Espagnol: 11h.33, 2h.07, 4h.51, 8h.49.

RADIO-CITY (pour mardi seulement): Fille d'Eve: 12.15, 3.28, 6.41 — Parade des talents nouveaux: 8.00 — Thunder in the East: 2.07, 5.15, 8.30.

RADIO-CITY: Fille d'Eve: 12.15, 3.28, 6.41 — Thunder in the East: 2.07, 5.15, 8.30.

ST-DENIS: Mon Gosse de Père: 11.50.

Minuit Quai de Bercy: 1.04, 4.09, 6.54, 10.00.

LOEWS: Love me or Leave me: 10.10, 12.25, 2.40, 4.15, 7.30.

PALACE: Interrupted Melody: 10.00, 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40.

CAPITOL: Pete Kelly's Blues: 10.15, 12.25, 2.50, 5.00, 10.00, 7.30, 9.50.

PRINCESS: A Life in the Balance: 11.00, 1.15, 3.25, 5.35, 10.00.

ORPHEUM: Tarzan the Ape Man: 11.40, 3.00, 6.20, 9.40.

Tarzan Escapes: 10.00, 1.25, 4.45, 8.05.

ALOUETTE: Premier Rendez-vous: 10.00, 12.20, 2.35, 4.50, 7.15.

Temoin de Minuit: 11.00, 2.05, 5.10, 8.15.

LA SCALA (sur semaine): La symphonie Fantastique: 8.15, 9.25 — Jeunes Filles d'aujourd'hui: 7.55.

1e dimanche: Symphonie Fantastique: 12.00, 3.08, 6.17, 9.25; Jeunes Filles d'aujourd'hui: 1.39, 4.47, 7.56.

LOEWS
CINEMASCOPE
DAY CAGNEY
ON LEAVE ME
AIR CONDITIONED

PALACE
CINEMASCOPE
"INTERRUPTED MELODY"
GLENN FORD
ELEANOR PARKER
AIR CONDITIONED

CAPITOL
A L'AFFICHE
CINEMASCOPE
JACK WALKER
AS PETE KELLY
Pete Kelly's Blues
in color
AIR CONDITIONED

PRINCESS
A L'AFFICHE
A LIFE IN THE BALANCE
RICARDO MONTALBAN
AIR CONDITIONED

ORPHEUM
A L'AFFICHE
2 THRILLERS
ON ONE GREAT SHOW
TARZAN
THE APE MAN
AIR CONDITIONED

ALOUETTE
DERNIER JOUR
"PREMIER RENDEZ-VOUS"
aussi "TEMOIN DE MINUIT"

LA FRAIRIE
Ballet de danses françaises
et
JACQUES DOUAI
"Gaieté, beauté, allégresse" de Berenbigny
"Ce spectacle m'a beaucoup plus rapproché de la France que tous les discours officiels"
Salle des Pèlerins de l'Oratoire St-Joseph
A 5h. p.m. — Billets \$1.50 et \$2.00 — Tél.: WI-0883

STUDIO D'ART
sept fois la semaine
de 9.00 à 10.30 hrs le soir
CJMS

Une heure et demie de belle musique
Un choix d'oeuvres marquantes
Une documentation appropriée.

The Int. Nickel Co. of Canada a gagné \$3.04 par action durant le 1er semestre

Potins financiers

Il y eut fléchissement des cours hier sur la Bourse de Londres, tandis que celle de Paris manifestait certaine hésitation. Les dispositions générales des Bourses de N.-Y., Montréal et Toronto étaient plus soutenues en fermes qu'au début. Les prix du blé clôturaient à la baisse à Chicago et les grains grières étaient irréguliers.

La décision d'un producteur de cuivre de hausser le prix de ce métal à 40 cents par livre, a été plus qu'anticipée, entraînant une hausse de 10 cents par livre. Cette hausse, qui a été interprétée par les cuprifères canadiens comme américaine, vu qu'une augmentation devrait aussi avoir lieu au pays. Comme cette augmentation pourrait bien avoir été exécutée quelque peu, les avances pourraient bien être modérées aujourd'hui.

L'un de nos hommes d'affaires en vedette de la Rive Sud sera nommé directeur, sous peu, d'une entreprise minière.

Dame rumeur veut que des intérêts américains aient l'intention de se porter acquéreurs de la Trappe d'Oka. De là, a-t-on fait accompli, c'est autre chose...

Plus de 200 personnes ont assisté, ces jours derniers, à l'assemblée d'été de la compagnie d'acier, la Trappe d'Oka. De là, a-t-on fait accompli, c'est autre chose...

Laurentian Titanium Mines a demandé à Québec la permission d'améliorer ses règlements pour porter le nombre de ses administrateurs de 5 à 7.

COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITE ECONOMIQUE

United Asbestos Corp. a inscrit ses titres sur l'American Stock Exchange

On peut transiger, depuis hier, sur l'American Stock Exchange, sur les actions ordinaires de United Asbestos Corporation Ltd.; ces dernières sont aussi inscrites sur les Bourses Canadienne et de Toronto. Un paquet de 1.500 actions changea de mains dans la transaction initiale à 8-5/8. Selon une dépêche de la P.C. l'Hon. Gaspard Fautoux, Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, et administrateur de l'entreprise québécoise précitée, visita la bourse ci-dessus mentionnée ces jours derniers. En outre de possessions à l'extérieur, United Asbestos possède, comme on sait, une importante propriété à Black Lake. En vertu d'un accord avec American Smelting and Refining Co. et sa filiale entièrement contrôlée, la Lake Asbestos of Québec, il serait dépensé \$200,000,000 pour que la propriété de Black Lake vienne en production. On prévoit que son rendement serait d'ailleurs de 10,000 tonnes par jour ou 200,000,000 de tonnes par année; ce qui placerait pratiquement l'entreprise sur le même pied que bien des gros producteurs d'amiante de la région.

Royan Gold Fields réorganise ses capital-actions en vue de financer son développement futur

Dans un rapport, rendu public aujourd'hui, M. R. P. Mills, président de Royan Gold Fields Ltd., déclare qu'il y a suffisamment de minerai d'indiqué par le sondage au diamant sur la propriété Machin pour justifier le creusement d'un puits immédiatement ainsi que l'exécution d'un programme de développement souterrain. L'endroit où le puits sera foré est déjà déblayé. On le creusera jusqu'à une profondeur de 600 pieds et 4 niveaux seront établis. La zone Machin a été explorée, à date, sur une longueur de 600 pieds et jusqu'à une profondeur de 400 pieds. L'analyse de 8 carottes a donné entre 1.01% et 2.65% de cuivre.

Le minerai dans le trou R-10 révèle le prolongement de la zone 440 pieds vers l'est et le trou H-3 A indique un prolongement de 400 pieds à l'ouest; ce qui porte la longueur totale de la zone à 1,440 pieds avec des possibilités de prolongement aux deux extrémités. Il y a 4 perforations au diamant en opération et une cinquième le sera prochainement. Selon M. R. P. Mills, il faudra \$750,000 pour creuser le puits et poursuivre les travaux de développement. Les galeries seront creusées de telle sorte qu'elles pourront, éventuellement, être reliées à celles proposées sur Copper Cliff, qui creuse un puits à 5,000 pieds à l'est. Un programme conjoint d'exploration au diamant se poursuit sur le groupe de Garth Lake. Dans le but d'obtenir des fonds additionnels pour développer la propriété Machin et autres propriétés de Royan, une assemblée spéciale des actionnaires a été convoquée pour le 28 août, à l'Hôtel Windsor. Les administrateurs ont approuvé le règlement "I" aux fins de réorganiser le capital. Ils se proposent d'émettre l'action de New Royan Copper Mines en échange de 2 actions de Royan Gold Fields, en circulation; ce qui rendra disponibles 2,584,994 actions pour fins de financement. Le règlement précité sera soumis à l'approbation des actionnaires. S'il est approuvé, on leur demandera, en outre, de confirmer l'accord de souscription et d'option consenti à Yellowknife Reef Mines, Broulain Reef Mines, etc., — cet accord pourvoit à l'achat ferme de 800,000 actions nouvelles à \$1.25 et au consentement d'options aux 400,000 actions à \$1.50 sur 400,000 à \$1.75 et, enfin, sur 400,000 autres actions à \$2.00 l'action, pour des périodes de 10 et 18 mois. Cet accord permettra à la compagnie d'obtenir \$1,000,000, immédiatement, et si les options sont exercées, elle retirera, plus tard, \$2,100,000.

Le bilan, au 5 août 1955, montre une encaisse de \$289,683.41.

Crédit-Québec Inc. obtient seul 3 émissions d'obligations comportant jusqu'à 4%

Le Crédit-Québec Inc. s'est distingué tout particulièrement au début de cette semaine en obtenant, seul, trois émissions d'obligations. En effet, il s'est vu adjudger une émission de \$74,000 d'obligations de la nouvelle paroisse Ste-Famille de Boucherville. Ces obligations comportent un taux d'intérêt de 3% pour les échéances de 1 à 10 ans et de 4% pour celles de 11 à 20 ans. Le coût à la paroisse s'élève à \$74,000. La Commission Scolaire de Sainte-Angele de Manoir a, de son côté, à la même firme une émission de \$98,000 d'obligations, dont une tranche de 1 à 5 ans comporte 3%, une autre de 6 à 10 ans, du 3 1/2%, et enfin une 3ème de 11 à 20 ans, du 4%. Cette émission coûte à la Commission précitée 3,915% et on peut juger de sa popularité par le fait que 9 groupes de courtiers avaient envoyé des soumissions pour cette émission, à laquelle a été adjugé un octroi provincial de \$70,000, applicable au remboursement des premières échéances. Enfin, nous apprenons que la ville de Loretteville vient d'adjudger à la firme précitée une émission de \$190,000 d'obligations, en date du 1er septembre 1955, comportant une tranche de 1 à 10 ans à 3% et une autre de 11 à 20 ans à 4%. Du 4% présentement est conforme à la tendance à la hausse des taux monétaires depuis quelque temps. La Federal Reserve aux E.-U. n'en est-elle pas rendue au changement à la hausse effectuée dans les taux monétaires aux E.-U. cette année et n'y a-t-il pas des indices de la même tendance en Angleterre et dans notre pays? Incidemment, notre gouvernement a poursuivi, pendant plusieurs mois, une politique contraire à celle de Washington et de Londres, mais récemment, la Banque du Canada a emboîté le pas. La lutte, qui s'en vient en Amérique du Nord afin d'enrayer la poussée inflationniste actuelle, devrait favoriser les obligations aux faibles taux d'actions ordinaires. Ces dernières nous apparaissent plus valables que les premières, et, en face des incertitudes actuelles au sujet de l'avenir immédiat de la Bourse, il serait peut-être bon d'avoir un peu plus de valeurs de tout repos en portefeuille.

Marcel CLEMENT

Canada Cement Co. lance une émission

De \$20,000,000 d'obligations, à 3-3/4%

La maison Wood, Gundy & Company Limited offre en souscription une émission de \$20,000,000 d'obligations 3 3/4 % de Canada Cement Company, Limited, dont une tranche de \$6,000,000 en obligations échéant en série de 1958 à 1965 et une de \$14,000,000 d'obligations à mortissables échéant en 1975.

Les dernières sont offertes à 100 et les intérêts courus.

La compagnie est le plus important producteur de ciment Portland au Canada et l'un des plus gros de l'Amérique du Nord; l'entreprise, établie en 1909, possède sept établissements d'une capacité d'environ 19,250,000 barils par année. Celle-ci sera portée à 20,750,000 après la construction d'une fabrique à Beachville, Ont.

Le produit de l'émission s'ajoutera aux ressources générales de la compagnie. La fabrique de Beachville, coûtera quelque \$12,000,000; un broyeur de scories, actuellement en construction à Edmonton, coûtera plus de \$2,750,000.

L'utilisation du ciment au Canada a plus que doublé de 1946 à 1954 et, pour faire face à cette demande croissante, la compagnie a dépensé plus de \$80,000,000 en travaux d'agrandissement depuis le 30 novembre 1946.

Abitibi P & P Co. hausse le dividende

Le conseil d'administration d'Abitibi Power & Paper Company a annoncé le paiement, le 1er octobre prochain, d'un dividende trimestriel de 37 1/2 cents sur les actions ordinaires, c'est-à-dire 7 1/2 cents de plus que la répartition trimestrielle de 30 cents qui existait depuis janvier 1954.

Avant la subdivision des actions en trois en avril 1951, le dividende trimestriel était de 75 cents, soit l'équivalent du montant de 25 cents qui a été réparti après la subdivision jusqu'en janvier 1954.

Le bénéfice net du premier semestre s'est élevé à \$1.49 par action au regard de \$1.22 dans la même période de 1954.

L'offre d'Okalta acceptée par Jasper

Jasper Oil Corp. a tenu hier une assemblée spéciale et ses actionnaires ont approuvé l'offre d'Okalta Oils d'acheter ses actions en cours, sauf celles d'Okalta, et d'assumer toutes ses dettes, en échange de 1,580,875 actions. Jasper Oil serait alors liquidé et son actif distribué aux actionnaires. Pour chaque action détenue de Jasper, on recevra une action d'Okalta.

Bourse de Montréal

Séance monotone sur la place locale, plutôt irrégulière en fermeture.

MONTREAL (PC) — A la fin d'une séance plutôt monotone de la Bourse de Montréal, mercredi, les industriels manifestèrent des tendances légèrement irrégulières.

Les papeteries, les aciéries et les services publics étaient à la hausse; cependant que les pétroles et les divers titres industriels tendaient à fléchir. Les banques, les compagnies de transports et les brevages ont conservé sensiblement les mêmes positions.

Les titres miniers, par contre, étaient généralement à la hausse.

Le virement des industriels s'élève à 45,100 actions; dans le secteur des mines, 734,400 actions ont changé de mains.

Des 273 émissions transigées, 78 étaient à la hausse, 81 à la baisse, et 114 stationnaires; on a enregistré 12 nouveaux sommets et sept nouveaux bas pour l'année. A la fermeture, la moyenne des indices s'établissait comme suit: Les banques ont baissé de 0.4 à 50.70; les services publics ont baissé de 0.1 à 138.1; les industriels ont monté de 0.1 à 289.6; les papeteries ont monté de 2.81 à 1416.41; les mines d'or ont baissé de 0.08 à 81.34.

Les titres miniers, par contre, étaient généralement à la hausse.

Le virement des industriels s'élève à 45,100 actions; dans le secteur des mines, 734,400 actions ont changé de mains.

A noter...

La Bourse Canadienne vient d'être avisée que l'offre d'échange faite par Federated Petroleum Limited aux actionnaires de Foothills Oil and Gas Company Limited et de Coastal Oils Limited, est maintenant terminée. Il y avait, le 15 août, 3,658,708 actions en circulation.

Wendell Mineral Products Limited a fait savoir à la Bourse Canadienne que M. R. Scarlett & Co. a pris et payé les 400,000 actions souscrites fermes à 10 et l'action, en vertu de l'accord en date du 16 mai 1955.

Pathfinder Petroleum Ltd a notifié la Bourse Canadienne que J. H. Crang & Co. a souscrit pour le compte d'un client, 400,000 actions à 67 cents l'action, payable le 25 août 1955.

Norpac Oils and Mines Limited a avisé la Bourse Canadienne que Houston & Co. a pris et payé 200,000 actions à 30 cents l'action ainsi que 200,000 actions à 35 cents en vertu de l'accord de souscription d'option en date du 14 juillet 1955. Il y a donc maintenant, 4,322,669 actions en circulation.

Au regard de \$2.16 en 1954

Le rapport de The International Nickel Company of Canada, Limited, et ses filiales pour la période de six mois se terminant le 30 juin 1955, transmis par le Dr John F. Thompson, Président du Bureau des Directeurs, indique un gain net en monnaie des Etats-Unis, de \$45,329,911 après déduction des frais, de la dépréciation, de réserves pour taxes, etc., équivalant après déductions pour dividendes privilégiés à \$3.04 par action commune.

Pour la période correspondante des premiers six mois en 1954, le gain net fut de \$32,586,183 ou \$2.16 par action commune, et pour les derniers six mois de 1954, \$32,709,001, ou \$2.18 par action commune.

Lors de sa réunion le 1er août, le Bureau des Directeurs a déclaré un dividende de .65 par action commune, soit une augmentation de .10 par action sur le montant payé au cours des deux trimestres précédents, et .15 par action en plus du dividende trimestriel régulier de .50 payé à partir du troisième trimestre de 1951 et se poursuivant jusqu'en 1954.

Le Dr Thompson fait remarquer aux actionnaires, dans une lettre accompagnant le rapport, que 1955 marque le Cinquantième Anniversaire de la production par International Nickel de la première de ses séries d'alliages versatiles au cuivre et haute teneur de nickel, fabriqués et distribués sous la marque de commerce Monel. Reconnus pour leur résistance à la corrosion, leur grande force et leur apparence attrayante, les alliages Monel avec leurs propriétés remarquables, les ont rendus très valables pour des applications dans presque toutes les industries, dit le Dr Thompson.

"Le développement avec succès des alliages portant cette marque de commerce et la création subséquente de marchés mondiaux pour ces produits, ont été des facteurs importants pour établir la Compagnie dans une position qu'elle occupe aujourd'hui", selon un extrait de la lettre. "C'est grâce en grande partie à la première expérience acquise dans la façon de mettre sur le marché des alliages au cuivre avec haute teneur de nickel, que nous avons pu développer pour le nickel, notre principal produit des débouchés divers dont la vente a atteint des sommets sans précédent."

"Comme l'un des premiers alliages en tête de la liste que nous produisons aujourd'hui, l'alliage initial Monel fut le pionnier qui a conduit au développement de plusieurs parmi plus de 50 alliages au nickel que la Compagnie produit actuellement. Au cours des 50 premières années de production, de 1905 jusqu'à la fin de 1954, presque 900,000,000 de livres d'alliage Monel furent expédiées à une grande variété d'industries, et pour la Défense et pour les besoins civils."

"Comme premier exemple de notre succès à grouper harmonieusement la production, le service technique, la distribution et la vente", le Dr Thompson ajoute, "le développement de l'alliage au cuivre avec haute teneur de nickel, vendu sous la marque de commerce Monel de la Compagnie, a établi un standard qui a été un guide au cours de nos opérations intenses pendant ce dernier demi-siècle."

2025 bovins — Les arrivages de bovins jusqu'à mardi après-midi comprenaient environ 400 têtes de plus que la semaine dernière. Il y avait inclus près de 870 bovillons de qualité moyenne à choix tandis que les vaches communes à moyennes formaient surtout la balance des arrivages. Les transactions au début étaient lentes puis redirent normales par la suite et les prix payés sur les bovillons étaient stables à 50 cents de moins; les taures, vaches et taureaux sont demeurés généralement stables avec la semaine dernière. Bovillons mélangés bons et choix \$20.50 à \$21.00, bons \$20.00 à \$20.50, moyens \$18.00 à \$19.50, communes \$8.00 à \$12.00. Bons (type boucherie) \$13.00 à \$13.50, quelques-uns \$14.00, bons (type laitier) \$12.00 à \$13.00, moyennes \$11.00 à \$12.00, communes \$9.00 à \$10.50, très communes \$6.00 à \$9.00. Bons taureaux \$12.50 à \$13.00, les meilleurs jusqu'à \$14.00, communes et moyens \$10.00 à \$12.00, quelques légers communs aussi bas que \$8.00.

1550 vaches — Toutes les catégories de vaches étaient en bonne demande et les prix \$1.00 plus élevés que la semaine dernière. Les vaches de lait bons et choix rapportaient \$20.00 à \$21.00, quelques-uns \$22.00 au marché de l'Est, moyens \$17.00 à \$19.00, communes \$14.00 à \$16.00. Les vaches d'herbe et de chaudière \$10.00 à \$12.00, quelques-uns \$12.50.

510 Agneaux et moutons — Les agneaux enregistrés une hausse de \$1.00 se vendant à \$21.00 pour ceux de bonne qualité, \$15.00 à \$18.00 pour les communs. Les moutons variaient de \$6.00 à \$8.00.

1035 PORCS — Les porcs se vendent à des prix stables allant jusqu'à 50 cents de plus. Les porcs de la catégorie A au marché de la Pte St-Charles rapportaient \$29.00 à \$29.50, les truies \$17.50. Au marché de l'Est, \$29.00 catégorie A, truies \$17.50.

Col. Carbon Co.

New-York 15. — Dans la première moitié de l'année, Columbian Carbon Company a réalisé un bénéfice net de \$3,147,000 ou \$1.95 par action, comparaison de \$2,486,000 ou \$1.54 par action dans la même période de 1954. Les ventes ont augmenté de 12% au total de \$30,624,000.

Marchés aux bestiaux

2025 bovins — Les arrivages de bovins jusqu'à mardi après-midi comprenaient environ 400 têtes de plus que la semaine dernière. Il y avait inclus près de 870 bovillons de qualité moyenne à choix tandis que les vaches communes à moyennes formaient surtout la balance des arrivages. Les transactions au début étaient lentes puis redirent normales par la suite et les prix payés sur les bovillons étaient stables à 50 cents de moins; les taures, vaches et taureaux sont demeurés généralement stables avec la semaine dernière. Bovillons mélangés bons et choix \$20.50 à \$21.00, bons \$20.00 à \$20.50, moyens \$18.00 à \$19.50, communes \$8.00 à \$12.00. Bons (type boucherie) \$13.00 à \$13.50, quelques-uns \$14.00, bons (type laitier) \$12.00 à \$13.00, moyennes \$11.00 à \$12.00, communes \$9.00 à \$10.50, très communes \$6.00 à \$9.00. Bons taureaux \$12.50 à \$13.00, les meilleurs jusqu'à \$14.00, communes et moyens \$10.00 à \$12.00, quelques légers communs aussi bas que \$8.00.

1550 vaches — Toutes les catégories de vaches étaient en bonne demande et les prix \$1.00 plus élevés que la semaine dernière. Les vaches de lait bons et choix rapportaient \$20.00 à \$21.00, quelques-uns \$22.00 au marché de l'Est, moyens \$17.00 à \$19.00, communes \$14.00 à \$16.00. Les vaches d'herbe et de chaudière \$10.00 à \$12.00, quelques-uns \$12.50.

510 Agneaux et moutons — Les agneaux enregistrés une hausse de \$1.00 se vendant à \$21.00 pour ceux de bonne qualité, \$15.00 à \$18.00 pour les communs. Les moutons variaient de \$6.00 à \$8.00.

1035 PORCS — Les porcs se vendent à des prix stables allant jusqu'à 50 cents de plus. Les porcs de la catégorie A au marché de la Pte St-Charles rapportaient \$29.00 à \$29.50, les truies \$17.50. Au marché de l'Est, \$29.00 catégorie A, truies \$17.50.

Dividendes

John-Manville Corp., 75 cents par action, payable le 9 septembre aux actionnaires inscrits le 29 août.

Hollinger Consolidated Gold Mines, 6 cents par action, payable le 30 septembre aux actionnaires inscrits le 2 septembre.

Standard Radio, 15 cents par action "A", payable le 11 octobre aux actionnaires inscrits le 20 septembre.

Denrées alimentaires

MONTREAL (PC) — Voici les prix des denrées tels que fournis mercredi, à Montréal, par le ministère de l'Agriculture.

Oeufs: caisses gratuites, extras, 66 1-2; a-gros, 66; a-moyen, 63-64; a-poulette, 42-43; b. 37-39; c. 28. Caisse reçues, 1.759.

Beurre: arrivages courants 57 1-4; beurre frais de crèmerie, première qualité, coloré et enveloppé, 59; beurre frais, prix admissible, 58 1-4; prix de gros, solides, 58 1-4. Caisse reçues, aucune.

Fromage: f.a.b. de fromagerie, Ontario blanc, 29 1-4; coloré, 29 3-4; f.a.b. Montréal, Québec blanc, 28 1-2; coloré, 28 5-8; prix de gros, Québec blanc, 29 1-2; coloré, 29 3-4; f.a.b. coloré, 31.

Patates numéros un: Ile du Prince-Edouard, 2.50-2.75 les 75 livres; nouvelles blanches du Nouveau-Brunswick, 2.40-2.50 les 75 livres; Virginie, 2.15-2.25 les cent livres; New Jersey, 2.25-2.50 les cent livres.

Sheep Creek G. Mines

Toronto, 15. (PC) — Dans l'exercice arrêté le 31 mai, Sheep Creek Gold Mines a réalisé un bénéfice net de \$292,368; l'exercice précédent s'était soldé par une perte de \$46,575.

Le président, M. J.R. Pyper, note que le fonds de roulement est passé de \$72,448 à \$285,580.

Dollar inchangé

New-York (P.C.) — Le dollar canadien était inchangé mercredi à une prime de 17 1/16 pour cent par rapport à la devise américaine. La livre sterling a baissé de 1/16 de cent à \$2.78 21/32.

Titres au Comptoir

Alg. Cent. & Hud. Bay R.C.	32 1/2	33 1/2
Anglo Can. Tel. A.	17	18
Banque d'économie de Québec	21	22
Banque Provinciale du Can.	28	29
Br. Pte.	28	29
Cdn. Anac.	28	29
Cdn. Em.	28	29
Century	28	29
Comm.	28	29
Con. Grid	28	29
Dom. Min.	28	29
Edor.	28	29
Fortune	28	29
Freehold	28	29
G. Way	28	29
Garza	28	29
Kent	28	29
Le. Cal.	28	29
Mercury	28	29
N. Ranc.	28	29
S. & C. Cou.	28	29
N. Cont.	28	29
North.	28	29
Nuon	28	29
Pontiac	28	29
Renfrew	28	29
Roy. Can.	28	29
Sage	28	29
Select	28	29
St. John	28	29
Sturgeon	28	29
T. Field	28	29
W. Parn.	28	29
W. P. Co.	28	29
W. Maye	28	29
W. P. Co.	28	29
York	28	29

Dollar à la baisse

MONTREAL (PC) — La valeur du dollar américain a accusé mercredi une baisse de 1-32 de cent, faisant escompte de 1-716 par cent par rapport à la devise canadienne. Il fallait donc 98-916 de cents en numéraire canadien pour acheter un dollar américain. La livre sterling a accusé une baisse de 1-8 de cent et s'est établie à \$2.74-58.

Grains à la baisse

WINNIPEG (PC) — La tendance à la baisse s'est accentuée davantage, mercredi, à la Bourse des Grains de Winnipeg.

Des basses moyennes ont été signalées dans les secteurs de l'avoine, de l'orge, du lin et du seigle pour les contrats de tous les mois.

On rapporte quelques ventes de lin, en faible quantité, à l'Europe.

Cours des changes

New-York: dollar .98-19-32

Anleterre, livre 2.74-13-16

France, franc .002823

Belgique, franc .0197

Espagne, peseta .2301

Suisse, franc .2579

Italie, li. 1362

Danemark, couronne .1430

Suède, couronne .1907

Allemagne, reichmark .2345

Tchécoslo., couronne .1369

Blé, à la baisse

CHICAGO (PA) — Les prix étaient en baisse mercredi à la bourse des grains de Chicago, au cours d'une séance active. Plusieurs contrats ont touché des hausses saisonnières. Ce fut au tour du blé de subir un recul. Le seigle a également fléchi. Les autres céréales ont aussi enregistré des baisses.

Bourse de New-York

Wall Street, témoin du ralliement tardif de peu d'importance.

NEW-YORK (PA) — Un ralliement tardif a tiré le marché d'une dépression, mercredi, mais le mouvement ne fut pas suffisamment fort pour créer une tendance définitive à la hausse.

Les chemins de fer, les aciéries, les compagnies d'automobiles et les autres ont été fermes durant toute la séance et ont inspiré le ralliement. Ces sections ont conservé presque tous leurs meilleurs gains jusqu'à la fin.

La moyenne de la Presse Associée pour 60 titres a monté de 40 cents à \$171. Le compartiment industriel a resté inchangé, la moyenne des chemins de fer a gagné \$1.10 et celle des services publics a perdu 10 cents.

A la Bourse américaine, les prix étaient mixtes et le virement fut de 54,000 actions.

Les valeurs canadiennes étaient mixtes.

Bourse de Toronto

3 catégories sur 4, à la baisse hier sur le marché

TORONTO (PC) — Les titres industriels ont réalisé une autre hausse mercredi à la Bourse de Toronto. La plupart des changements de prix n'ont pas dépassé deux points au cours d'une séance tranquille.

Le virement fut de 5,060,000 actions.

Les métaux non ferreux ont affiché quelque fermeté au début, mais ont perdu du terrain pour finir mixtes ou en baisse. Les uranums ont été le seul groupe à soutenir l'avance des industriels. Les pétroles de l'Ouest ont fléchi et les mines d'or étaient mixtes.

On a enregistré dix sommets et un bas pour l'année.

LA NATATION

Les Américains favoris pour les championnats canadiens

Même en ignorant la possibilité de l'inscription de concurrents puissants et peu connus de l'étranger, il semble bien que les Américains soient destinés à faire un balayage en règle des championnats de nage et de plongeurs du Canada.

Dans la liste des 176 concurrents inscrits jusqu'à date, on relève un imposant contingent de 40 nageurs et plongeurs américains, dont plusieurs détenteurs de records dans presque chacune des catégories du tournoi. Les premières épreuves de ce tournoi de trois jours débuteront aujourd'hui, à la piscine Memorial de l'université McGill.

Même si on compte quelques-uns des meilleurs nageurs et nageuses de cinq provinces, les concurrents et concurrentes du Canada ne se voient guère accorder de chances de battre la délégation américaine.

Le tournoi est divisé en 35 épreuves chacune pour les catégories de nage et de plongeurs pour hommes et femmes. La catégorie de la nage est subdivisée en épreuves junior et senior.

POINTS FORTS

C'est dans les catégories junior et senior pour dames que le Canada compte ses meilleurs chances de succès. La plus brillante des concurrentes dans la catégorie junior des dames est Helen Stewart, d'Ocean Falls, Colombie-Britannique, qui a remporté une médaille d'or pour le Canada aux Jeux Pan-Américains.

Irene Service, une jeune Écossaise qui a immigré à Vancouver il y a trois mois, est de taille à livrer une dure bataille à Jane Sears, de Washington, la déten-

trice d'un record mondial, dans l'épreuve des 200 mètres à la brasse, dans la catégorie senior pour dames.

Deux autres concurrentes canadiennes desquelles on attend beaucoup dans la catégorie senior sont Lenora Fisher, d'Ocean Falls, une autre médaille d'or aux Jeux pan-américains, et Gladys Priesley, de Montréal.

LES HOMMES

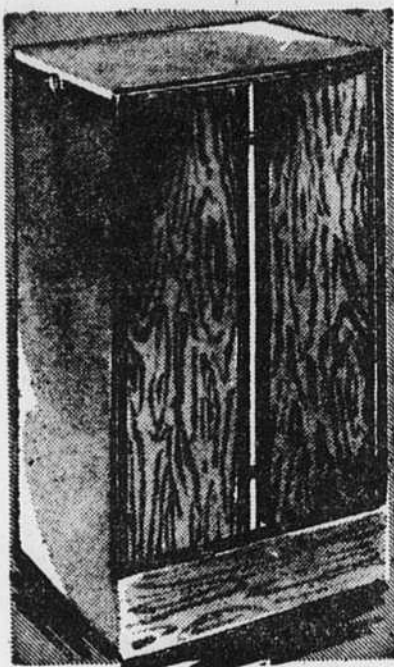
Chez les messieurs, le Canada base ses chances de succès sur Bill Slater, 15 ans, de Vancouver, distance.

Le principal Américain à battre dans la plupart des épreuves auxquelles il participera est Frankie Brunelle, 16 ans, du Vesper Swim Club de Philadelphie. Brunelle, en plus d'être champion junior des États-Unis dans les épreuves Medley, est champion américain pour épreuves de longue

Ouverts de 9 h. 30 à 5 h. 30 — OUVERTS JUSQU'À 9 H. LE VENDREDI SOIR — fermés samedi 20 août

Chez Dupuis Frères

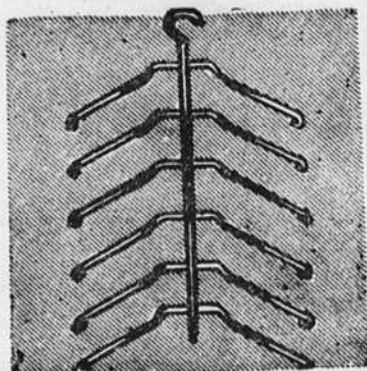
le magasin de la famille canadienne



5.88 (ord. 6.95)
PENDERIES "ATLAS"

Modèle à 2 portes mesurant 50" x 28" x 12". Construction solide en épais carton ondulé imitant le bois pâle renforcé d'un cadre de bois. Capacité pour environ 20 vêtements.

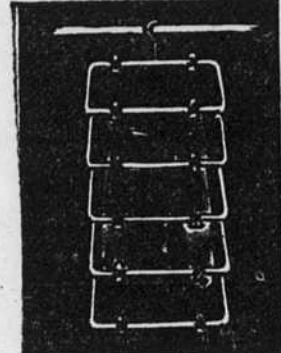
Commandes téléphoniques acceptées dès 9 h. du matin
Plateau 5151 — local 300



.69 (ord. .79)
PORTE-BLOUSES

Métal "Bethanisé" inoxydable. Modèle pratique pouvant recevoir 6 blouses ou chemises.

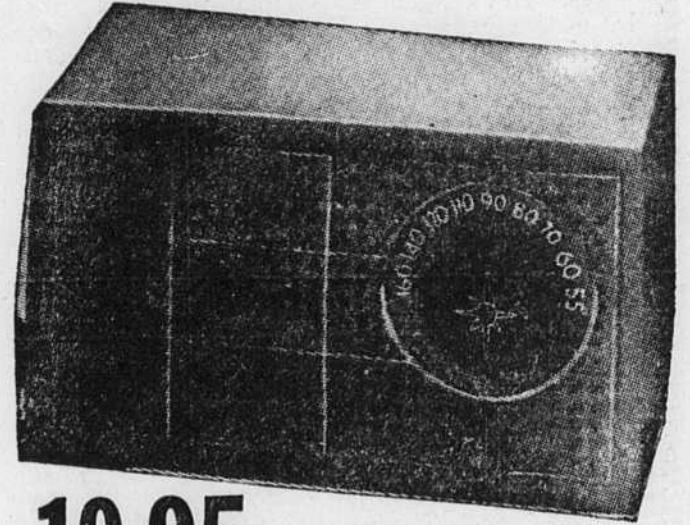
DUPUIS — MEZZANINE



.69 (ord. .89)
PORTE-JUPES

Modèle en métal Bethanisé à six branches pour recevoir 6 jupes qui resteront impeccables et ne se froisseront pas.

Plateau 5151
local 300



19.95 (ord. 26.95)
RADIO DE TABLE GENERAL ELECTRIC

Bas prix... style attrayant... performance excellente!

Cabinet de plastique ivoire ou noyer. 4 lampes fonctionnant AC/DC de 25 ou 60 cycles. Un leader dans le domaine des petits radios... il peut être comparé avantageusement avec les appareils conventionnels. Modèle C-407 — General Electric.

DUPUIS — MEZZANINE
DeMontigny



aussi peu que
1.99
par semaine

TV RCA VICTOR 17"
MODELE DE TABLE "FELTON"

"Monsieur Magique", super-sensible, un ingénieux circuit qui rehausse la qualité de l'image à l'intérieur de votre téléviseur, AUTOMATIQUEMENT! Puissants circuits Longue Distance, l'étonnant "Barre-Image", la riche et fidèle sonorité "Gosier d'Or". Attractante base pour appareillage moyennant légère majoration. Cabinet métallique.

175.95

SERVICE ET GARANTIE DUPUIS
MEZZANINE — DEMONTIGNY

aucun versement comptant

sur achats budgétaires de 15.00 ou plus
seule la taxe de vente est payable
au moment de l'achat

Dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS DIRIGENT

CITOYEN CANADIEN — Le vétéran bloqueur **HERB TRAWICK**, des Alouettes, est félicité par le juge **JOHN J. PEPPER** après que le brillant joueur de football, ait obtenu officiellement, hier, ses papiers confirmant sa citoyenneté canadienne.

Trois Huot et deux Ford sont en lice dans l'omnium Labatt

Lorsque la 3e reprise annuelle du grand tournoi omnium Labatt débutera sur le parcours du club

Summerlea mercredi prochain, le parcours sera fortement assaisonné de golfeurs du nom de Ford et

Sawchuk dans les forces militaires

Il serait sujet aux lois de mobilisation aux États-Unis

WINNIPEG (CP) — Un des plus brillants gardiens de buts de la ligue de hockey Nationale pourrait bien être appelé en service dans les forces armées des États-Unis.

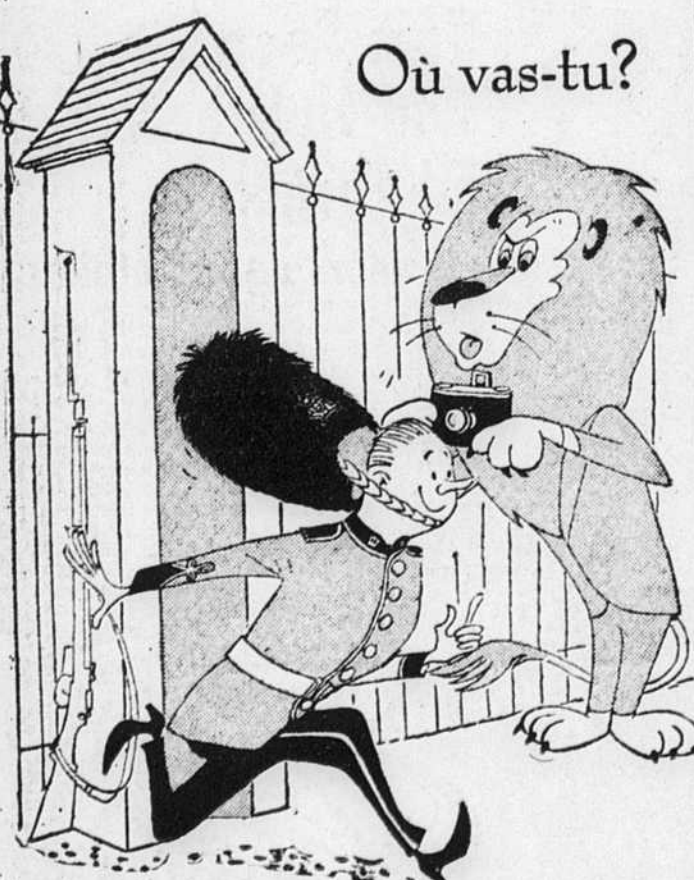
Terry Sawchuk, gardien de buts des Bruins de Boston, a déclaré, hier, avoir reçu un avis de la Commission de mobilisation américaine mais qu'il le déchira. Il était d'avis que c'était là une erreur étant donné qu'il est encore citoyen canadien.

Il reçut une deuxième avis et fit la même chose. Lorsqu'un troisième avis arriva, Sawchuk en vint à la conclusion que c'était sérieux et s'avis de consulter le consul des États-Unis à Winnipeg.

Sawchuk et le consul partagèrent l'avis qu'il ne s'agissait pas là d'une blague. Si Terry gagne sa vie aux États-Unis, il devient sujet aux lois de la mobilisation du pays.

Choisi cinq fois sur l'équipe d'étoiles de la ligue Nationale, avec les Red Wings de Détroit, Sawchuk a été vendu aux Bruins de Boston il y a quelques mois.

Il pourrait apparemment se soustraire à la mobilisation américaine en demeurant au Canada.



Où vas-tu?



...prendre une **GOLDEN** la bière plus légère et plus moelleuse

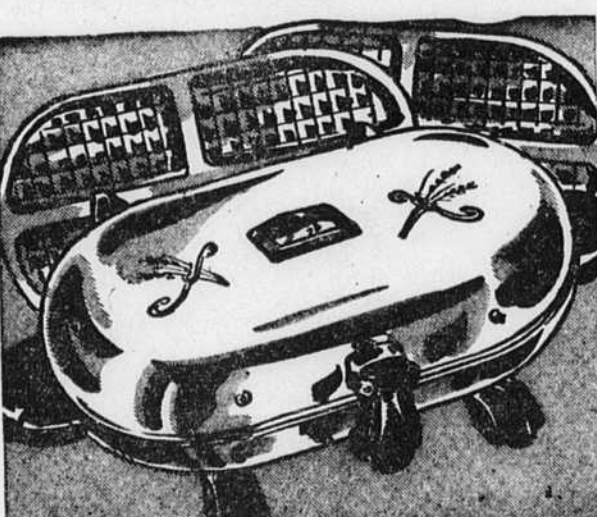
produit MOLSON

Edgar Laprade à Fort Williams

FORT WILLIAM (PC) — Edgar Laprade, maintenant à sa retraite du hockey professionnel — les Rangers de New-York — et réinstallé dans les rangs amateurs, a déclaré, hier, qu'il se joindra probablement aux Beavers de Fort Williams, la saison prochaine, si cette équipe est choisie pour défendre le championnat mondial de hockey amateur que le Canada a remporté, l'an dernier, en disposant de la Russie. Laprade est maintenant âgé de 30 ans.

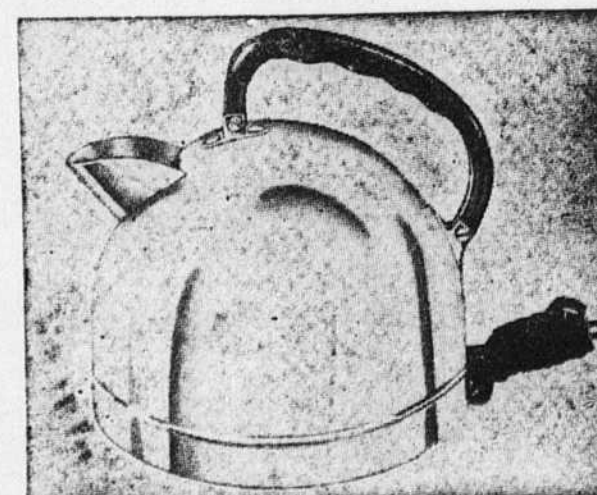
Les Beavers, qui se sont rendus, la saison dernière, dans les éliminatoires de la coupe Allan, ont été invités, par la Canadian Amateur Hockey Association, à fournir une liste des joueurs qui seraient intéressés à se rendre en Europe, l'hiver prochain, à titre de membres de l'équipe qui représentera le Canada dans le tournoi pour le championnat mondial de hockey amateur.

Un porte-parole de l'Association a déclaré que le nom de l'équipe choisie sera annoncé la semaine prochaine, après une réunion du comité de direction de la CAHA.



9.95 (ord. 15.95)
GRILLETES ELECTRIQUES

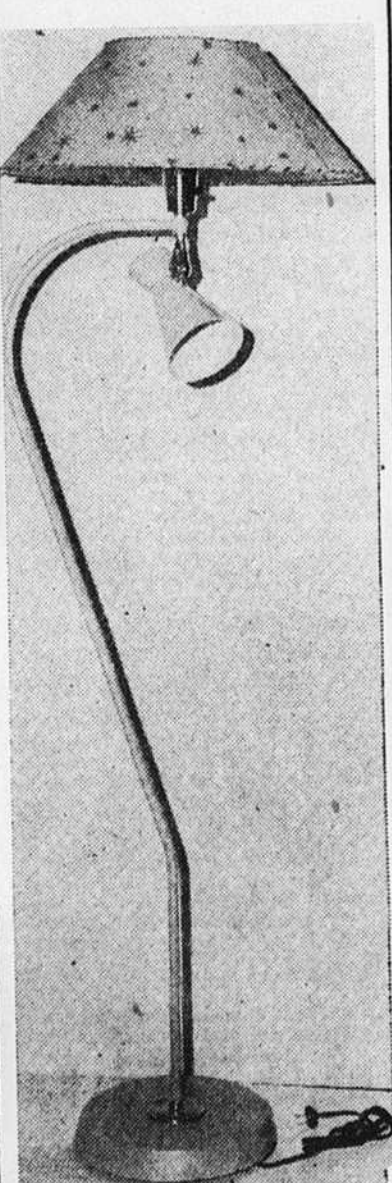
Modèle combiné avec Thermostat. Beau fini chromé. Pouvant servir pour hot dogs, petits steaks, roties, etc. COMBINE avec gaufrier si pratique. Élément garanti pour un an. Approuvé par C.S.A.



7.95 (ord. 12.95)
BOUILLIRES ELECTRIQUES

Élément 1500 watt pour 25 ou 60 cycles. Action rapide, chauffe 4 tasses d'eau en 3 minutes ou une pleine bouilloire en 10 minutes. Contrôle de surtension automatique, en cas qu'on raccorde la bouilloire vide ou que l'eau bouille à sec, il s'arrête automatiquement. PLEINE GARANTIE POUR UN AN. Fini chrome brillant sur cuivre.

DUPUIS — TROISIEME



14.95 (ord. 19.95)
LAMPES MODERNES

Très nouveau modèle décoratif à base solide, tige en métal recourbée. Abat-jour en fibre de verre. Choix de rouge, chartreuse, vert, noir et blanc. Elle peut servir de lampe de lecture grâce à l'ampoule "spot" ajustable sur pivot.

COMMANDES TELEPHONIQUES

DUPUIS — TROISIEME
DeMontigny